LA SEMAINE AFRICAINE



N° 4048 du Vendredi 16 Avril 2021 - 69° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO

Des défis attendent le chef de l'Etat



Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso (Ph d'arch., p.3)



EDITORIAL
((Je
jure!))

SESSION PASTORALE ANNUELLE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques s'informent du fonctionnement des Commissions épiscopales



Les évêques du Congo et le nonce apostolique posant avec les participants à l'ouverture. (P.8)

POLITIQUE

LITIGE FONCIER

Mme Odjo Péa accuse Mme Essou Wayoukoula Naguètte de recel

De nationalité congolaise, résidant en France et travaillant dans le médico-social, Mme Odjo Péa se dit victime d'une injustice: sa parcelle de terrain acquise en 2002, sise au quartier Massengo, à Djiri (arrondissement 8 de Brazzaville) aurait été achetée par Mme Essou Wayoukoula Naguètte, grâce à de faux documents fournis par M. Boris Kalanga. Dans l'interview qu'elle nous a accordée, elle demande que la Justice la rétablisse dans ses droits et que toutes les personnes impliquées dans cette affaire répondent de leurs actes, conformément à la loi.

*Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à passer par la presse?

**Les raisons qui me poussent à vous contacter, c'est que je suis en colère contre la Justice de mon pays qui n'a jamais pris la peine d'ouvrir une simple enquête concernant l'affaire qui m'oppose à Mme Essou Wayoukoula Naguette Ursule. Si je n'avais pas saisi la Police judiciaire, le Tribunal n'allait pas demander au juge de faire une enquête.

*Quelle est l'histoire qui vous oppose?

**Mme Essou Wayoukoula Naguette Ursule a été arnaquée par Boris Kalanga, connu des services de la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Je suis propriétaire de mon terrain et de ma maison depuis 2002.

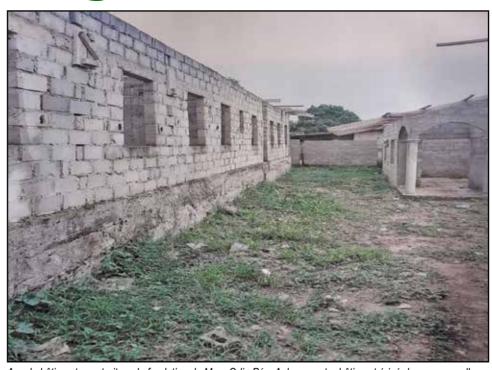
Mais en 2013, Boris Kalanga a vendu mon terrain et ma grande maison de 3 chambres à Mme Essou Wayoukoula à 11 000 000 de F. CFA. II lui a



Mme Odjo Péa

présenté de faux documents: faux procès-verbal de conseil de famille Kalanga; une attestation de vente signée par de faux témoins (Kalanga Bibiane Alice et Kalanga Blanche).

Après la vente, Mme Essou s'est rendue compte que M. Boris Kalanga l'a escroquée. Car mon grand frère qui avait construit ma maison avait laissé son numéro pour dire que cette maison n'était pas à vendre. Deux jours après, quand mon frère est reparti sur le terrain,



A g.: le bâtiment construit sur la fondation de Mme Odjo Péa. A dr.: un autre bâtiment érigé dans sa parcelle

malheureusement, Mme Essou Wayoukoula avait déjà démoli ma grande maison. Elle a pris les faux documents pour les porter aux administrations: Cadastre, Urbanisme, Affaires foncières. J'imagine, en usant de pots de vin. Grâce à ces faux documents, elle a pu obtenir un titre foncier N°33574.

*Quelles démarches avezvous déjà entreprises pour recouvrer vos droits?

**J'ai tout de suite saisi l'huis-

sier de justice Maître Olombi, qui a fait le constat sur le terrain, à Massengo. Du coup, nous avons obtenu l'ordonnance de cessation des travaux (Ordonnance N 119 du 06 février 2014) auprès de M. Didier Narcisse Iwandza, magistrat, président du Tribunal de Grande instance de Brazzaville.

Le président du Tribunal a rédigé une ordonnance en ma faveur et c'est comme ça que Mme Essou Wayoukoula a arrêté les travaux. Après la sortie de l'ordonnance, j'ai pris un avocat, Maître Devillers, et porté plainte contre Mme Essou, qui, elle, a requis les services de Maître Itoua Lebo. Nous sommes allés en procès, le tribunal a donné raison à Mme Essou, arguant qu'elle est la seule propriétaire. Heureusement pour moi, mon avocat, Me Devillers, a fait appel de cette décision.

En attendant le procès, j'ai écrit au Directeur Général de la police judiciaire du Congo, en portant plainte pour faux

et usage de faux, afin qu'une enquête soit ouverte, ce qui a été fait. L'enquête a révélé que Mme Essou est dans le faux, car tous les documents qu'elle a introduits dans les administrations ne sont pas authentiques. Le tribunal a ordonné au juge Milandou de refaire l'enquête et a aussi envoyé les gens sur

Après confrontation des deux parties, Mme Essou a avoué, devant nos deux avocats, que c'est bien elle qui avait démoli ma Maison. Donc voilà, en gros, l'histoire qui est encore en instruction.

*Comment voyez-vous la fin de cette affaire?

**Mon seul souhait est que la Justice reconnaisse mon statut de victime, me rétablisse dans mes droits et que toutes les personnes complices dans cette affaire soient punies conformément à la loi. Car la lutte contre les antivaleurs tant prônée par nos autorités passe aussi parlà. On ne peut causer des actes aussi répréhensibles sans avoir à en répondre devant la loi. Ce n'est pas possible! L'Etat de droit que nous appelons de tous nos voeux requiert que la Justice fasse son travail en toute indépendance, qu'elle dise le Droit, rien que le Droit. Je veux que Madame Essou Wayoukoula et tous ses complices payent pour tout le tort qu'ils m'ont causé.

> Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE **Notaire à Pointe-Noire**

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

«GLAM'S INTERNATIONAL»

Sociétés à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 F CFA Siège social: Avenue Costode ZAKARI Pointe-Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Gé- | Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce INTERNATIONAL, du 06 Mars 2021, pris au du 30 Mars 2021. rang des minutes du Notaire soussigné en date du 16 Mars 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 19 Mars 2021, sous le folio 054/4 N°2141, il a été décidé de la dissolution de la société GLAM'S INTERNATIONAL, en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

nérale Extraordinaire de la société GLAM'S de Pointe-Noire, sous le numéro 21 DA 115,

Fait à Pointe-Noire, le 15 Avril 2021.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-Office notarial YABBAT-LIBENGUE

REMERCIEMENTS

Mme Emilie-Claire SOUNGA BOUKONO, son épouse, M. Didace NKODIA, son beau-frère, Annick-Julia et Anaïs-Christelle, ses filles, ainsi que toute la famille, vous remercient, du fond du cœur, pour les preuves de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par votre présence, vos pensées, vos prières, lors du décès de M. Gabriel SOUNGA BOUKO-NO. dit KOMITE.



INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville I du 22 Février l'an deux mil vingt et un, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 22 Février 2021, F 235/9, sous le numéro 148, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «SAM SERVICES» SARLU;
- Capital Social: QUATRE MILLIONS FRANCS CFA (4.000.000 F. CFA), divisé en MILLE (100) PÀRTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville, 73, Rue Komono; Arrondissement VI-Talangaï

Objet social:

 Habillements; - Alimentation; - Fournitures de bureaux; - Vente des produits pétroliers; Boissons;

- Véhicules: - Bâtiments: - Travaux publics: - Quincaillerie; - Agriculture; - Ventes des produits Agricoles; - L'élevage.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Appolinaire BOPAKA.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 03 Mars 2021 sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00115.

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du Marché PV, 1er étage, Immeuble INGOBA Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857 / E-mail: officenorbertmadzou@gmail.com BRAZZAVILLE / REPUBLIQUE DU CONGO

W&G CAPITAL PARTNERS Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

SIEGE SOCIAL: 1060, Rue Vouvou (Plateau des 15 ans) / BRAZZAVILLE / REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert | La formation et consultation dans le domaine financier et MADZOU, en date à Brazzaville du 19 mars 2021, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto le 22 mars 2021, sous Folio 054/6, n° 0685, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «W&G CAPITAL PARTNERS» dont les caractéristiques son

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle: Capital: Le capital de la Société est de 1.000.000 F. CFA; Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au n° 1060

Rue Vouvou (Plateau des 15 ans); Objet: La Société a pour objet, en République du Congo: · Le financement de projet, la recherche de financement, l'in génierie financière et conseil, • L'intermédiation des opérations commerciales; · L'intermédiation des opérations financières;

Gestion patrimoniale et immobilière;
 Apporteur d'affaires;

commercial: • La prise de participation: • L'achat, la vente de titres pour le compte propre ou pour compte de tiers; Durée: La durée de la société est de 99 années:

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2021-B13-00164 le 26 mars 2021:

Gérance: Monsieur GUIMBI Wilfrid est le Gérant de la société, pour une durée illimitée;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, confor

Pour insertion. Maître Norbert, **Notaire**

Des défis attendent le chef de l'Etat

Le quinquennat 2016-2021 n'a pas permis à Denis Sassou-Nguesso de mettre en œuvre un ensemble de programmes et de projets contenus dans «la marche vers le développement». Ce projet de société autour duquel a été bâti son programme gouvernemental, a été lancé dans un contexte difficile à cause de la récession économique qui a frappé le pays aggravée par la pandémie de coronavirus.

e Président de la République a décidé de reconduire dans son quinquennat 2021-2026 le même projet et de poursuivre sa mise en œuvre en veillant à réussir certaines conditions.

«La marche vers le développement», demeure une ambition fixe pour le chef de l'Etat. C'est pourquoi, il a décidé de la poursuivre.

D'où le projet intitulé: «Ensemble, poursuivons la marche». Enrichi et actualisé, il est décliné en neuf axes qui offriraient aux potentiels électeurs, un aperçu des outils d'analyses qui permettront de mieux comprendre le fonctionnement et la signification du Congo vers lequel Denis Sassou-Nguesso veut conduire le peuple

La marche à poursuivre rappelle la place du développement du capital humain, l'approche la plus intégrée du développement, en mettant un accent sur l'amélioration de la gouvernance publique, reposant ellemême sur sept éléments clés: la capacité des dirigeants, la transparence dans la gestion, la redevabilité autrement dit la responsabilité des populations à rendre compte de la gestion, du suivi-évaluation, les contrôles internes et externes, les sanc-

tions, les procédures judiciaires. Le projet invite le peuple à la consolidation des fondements du vivre-ensemble; la relance de l'économie et la création des emplois; le développement soutenu de l'agriculture au sens large; le progrès social pour tous dans la solidarité; l'appropriation du développement durable; la redynamisation de la vie culturelle nationale; la revitalisation des sports; la réorganisation de l'outil diplomatique au service du développement et de la paix.

A l'orée du nouveau quinquennat, bien d'autres défis attendent le Président élu. Il s'agit, par exemple, du récurrent problème des délestages d'électricité qui agacent le quotidien des Congolais. Des quartiers entiers voire des arrondissements sont privés d'électricité. Il devient quasiment impossible de faire des provisions dans les maisons. A cela, s'ajoutent la sempiternelle pénurie d'eau. Il n'est pas rare de voir chaque matin ou soir, des pousses-pousses, des kavakis ou des brouettes remplis de bidons jaunes. Un véritable casse-tête pour des milliers de familles qui doivent débourser des sommes considérables pour se ravitailler en eau potable.

Le paiement des pensions des



Le salut de la victoire

retraités constitue aussi un des défis qui attendent le chef de l'Etat. Tout comme la bourse des étudiants; la dégradation des routes qui créent des embouteillages énormes à Brazzaville et à Pointe-Noire aux heures de pointe, voire leur étroitesse; l'arrêt de certains chantiers tels que l'immeuble du ministère de l'Intérieur, l'hôpital militaire, le deuxième module du marché Total, ou l'achèvement du marché Intendance; la relance des compagnies ECAIR et Nouvel air Congo; le phénomène des «bébés noirs» et des «kulunas» qui inquiète les populations et met à nu l'impuissance de l'autorité de l'Etat; les difficultés de transport en commun à Brazzaville et Pointe-Noire, surtout en période scolaire; les érosions et les éboulements de boue qui donnent des sueurs froides aux populations qui se voient privées de leurs habitations acquises parfois à coup de multiples sacrifices; l'enclavement de certains quartiers par manque de voies d'accès ou

leur dégradation avancée; l'effectivité de l'assurance maladie universelle et l'automatisation de la retraite; le chômage des jeunes sortis des écoles professionnelles et autres; la liquidation des droits des travailleurs de l'ex-ONPT; construction de la Cité gouvernementale, la relance des trains voyageurs et le redressement de la voie ferrée. Autres actions d'envergure à mettre en œuvre: la promotion d'une bonne politique d'emploi, le renforcement de l'offre de santé, la restructuration de la protection sociale, la protection de l'environnement et le renforcement de la gestion forestière, la lutte contre la vie chère par la revalorisation régulière du pouvoir d'achat et par la maîtrise

Et, mais est-ce le moindre des défis? Mener une politique de moins en moins ethnique, mais qui inclut même ceux dont les liens de parenté ne remontent pas loin dans les cercles du pouvoir.

KAUD

INVESTITURE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Quelles sont les attentes des Congolais pour le nouveau quinquennat?

A quelques heures de cet événement, nous avons demandé à quelques Congolaises et Congolais, ce qu'ils attendent du nouveau quinquennat du président Denis Sassou-Nguesso, réélu à 88,40% de voix à l'élection des 17 et 21 mars 2021.

O-R-S Blanchard, homme politique: «L'avenir, la grande question, la responsabilité que nous avons sur les générations à venir, leur laisser un pays stable avec une économie viable et les sécurités essentielles. Comme dans le projet de société du Président de la République, un accent sera mis sur la consolidation des fondements du vivre ensemble. Il est donc impérieux de préserver la paix et l'unité nationale».

M. Magloire, homme politique: «Les jeunes ont massivement adhéré au projet de société du Président de la République. Apprêtons-nous à l'exécution de ce projet, par la création d'emplois pour les jeunes. Former les jeunes dans différents métiers».

D.T Prince Yann, diplômé sans emploi: «Je suis titulaire d'une licence en comp-

tabilité, J'ai mené en vain des démarches, pour la recherche de l'emploi. Je crois bien qu'avec ce nouveau quinquennat, le Président de la République pensera à nous».

V. Marie Yvonne, vendeuse au marché: «Je me débrouille à vendre des divers au marché pour nourrir mes enfants, mon mari étant retraité, la pension passe difficilement. Nos enfants qui ont terminé leurs études mais qui ne travaillent pas, c'est difficile. Le Président doit donner de l'espoir à ces jeunes par la création des entreprises»

B. IGNACE, ouvrier: «Le Président de la République doit se donner les moyens pour l'éradication des antivaleurs dans les administrations et organismes publics. Un autre fléau contre quoi lutter: le tribalisme qui est



Que désirent le peuple?

très prononcé au niveau des cabinets ministériels».

F. François, sportif: «Je suis très heureux de ce que le projet de société du Président de la République a mis également l'accent sur la revitalisation des sports. Avec la construction des infrastructures supplémentaires, la formation des jeunes aux compétitions sportives. Cela améliore la performance de nos sportifs, notamment les Diables rouges».

M. Aloïse, un sage: «Au-delà de la paix, faisons preuve de plus de patriotisme, c'est-à-dire d'amour de la patrie, le

désir, la volonté de se dévouer, de se sacrifier pour la défendre. Le Congo est notre patrie, c'est-à-dire la terre des pères. Elle est à la fois un foyer, une terre, une mère, un peuple. Le patriotisme ou l'esprit patriotique est lié à la nation comme par un lien d'héritage et de fraternité».

O. Hilaire, ancien administrateur: «Le Président de la République doit être dur envers tous ceux qui détournent les fonds publics, comme le fait, le président angolais».

Pascal AZAD DOKO

Editorial

«Je jure!»

a y est: le Président de la République

entame à partir de ce vendredi 16 avril son nouveau mandat de cinq ans. Les rituels de ce genre d'étapes de la vie du pays se déroulent à peu près de la même manière. Le Président va jurer de respecter la Constitution, promettre de se faire le Président de tous les Congolais, donner du travail aux jeunes et de l'espérance aux retraités: «Je le jure!». Dans 5 ans, nous serons invités à jeter un regard rétrospectif sur ce qui aura été fait. Nous oublierons les promesses qui nous aurons fait le plus vibrer et passer à autre chose. Aujourd'hui, le coronavirus et la baisse du prix de baril de pétrole sont avancés comme obstacles et freinages. Nous aurions tant voulu faire, si seulement nous avions eu de cet argent que le FMI nous agace à ne pas nous verser!

Dans cinq, y aura-t-il une autre pandémie virale ? Serons-nous en mutation ? Le vaccin nous aura-t-il rendu plus économes ? La CO-VID-19 nous sera-t-elle contée comme les anciens nous écrivent les horreurs de la grippe espagnole de 1939 ? On ne le sait pas. Ce qu'on peut imaginer, c'est que le Président va prêter serment sur le drapeau, la Constitution et devant les élus. Comme en 2016.

Dans le déroulé des séquences de ces cérémonies d'entrée en nouvelle mandature, chacun est libre de rêver. De dire que c'est l'homme qu'il fallait qui a gagné. Que c'est l'homme d'expérience qui s'en est le mieux tiré : le Président va assumer la marque de la continuité, et ceux de ses collaborateurs choisis suivront. D'aucuns, pour préserver leurs positions, d'autres pour répéter qu'il est le seul homme de conviction et de paix: y croient-ils? Espérons que oui. Car nous avons vraiment besoin de paix dans ce pays.

«Je jure !». Nous l'avons entendu tant de fois qu'on ne sait plus la fois où cela a été sincère et les fois où il fallait seulement faire comme dans le manuel. Le Président entame un nouveau mandat, mais il n'est pas sûr qu'il le fasse avec des femmes et des hommes nouveaux. Ou que ceux-ci viennent véritablement avec l'esprit de changer. De sorte que les têtes pourront changer, mais pas les pratiques.

Nous sommes, qui plus est, dans un pays qui ne demande pas de comptes aux gouvernements sortants. Qui oserait ? Tout le monde détient un secret sur tout le monde; qui oserait agiter les eaux calmes du marigot sera vite ramené à la sagesse. Si ce postulat devait se révéler vrai, dans cinq ans, cette réflexion sera encore à lire.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2021

Comment expliquer la victoire de Denis Sassou-Nguesso

A l'annonce des résultats de l'élection présidentielle remportée à 88,40% par Denis Sassou-Nguesso, l'ambiance n'était pas à l'image de celle de 2016 où ses nombreux partisans étaient descendus spontanément dans les rues de la capitale pour célébrer cette victoire par des scènes de liesse.

a ville de Brazzaville n'a pas vraiment vibré comme en 2016 au rythme des carnavals de klaxons de taxis et autres véhicules personnels ou des «Diakarta» conduits par des jeunes circulant dans tous les sens des grandes artères de la ville, effigies de «l'homme des masses» en main.

Les bistrots, bars et autres «nganda» étaient presque vides. Néanmoins, une atmosphère de fête a été ressentie à Moila. où le Président élu a suivi la proclamation des résultats provisoires de l'élection par le ministre de l'Intérieur. Certains groupes de jeunes revêtus des tenues de la campagne électorale, ont convergé vers le siège de la campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, assiégé par la musique des différents ensembles traditionnels, pour lui adresser leurs vives félicitations.

Ce scrutin présidentiel, comme on s'y attendait, est un véritable plébiscite pour le président Denis Sassou-Nguesso. Ses partisans jugent ce triomphe comme la victoire de la démocratie apaisée. Il vient d'être confirmé, une fois encore, par son peuple dans son rôle de

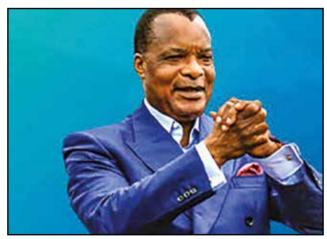
Mais comment expliquer cette victoire?. Son principal challenger Guy Brice Parfait Kolélas n'a pas vraiment battu campagne. Il présentait bien avant le lancement de celle-ci, les signes de la maladie qui s'est aggravée pendant la campagne et l'a empêché d'être très actif, ou à parler ou haranguer les foules comme il savait le faire.

Mathias Dzon, arrivé troisième, n'a pas sillonné tous les départements pour faire passer son message. Il s'est limité à quelques-uns. Ses affiches n'étaient pas non plus très visibles dans les certaines localités, ni même à Brazzaville ou à Pointe-Noire.

Le candidat de La Chaîne, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, s'est contenté de visiter les trois départements qui forment le «Niboland». Alors qu'Albert Oniangué est allé plus à la rencontre des populations du Nord du Pays. Quant à Dave Mafoula et Anguios Nganguia Engambé, ils sont presque passés inaperçus. Avec des affiches et banderoles quasi inexistantes.

Denis Sassou-Nguesso a connu des grands moments de mobilisation humaine et de communion avec ses sympathisants. Il a mené une campagne avec de bains de foule. La présidentielle du 21 mars était, ont assuré ses partisansune reconnaissance d'un peuple qui a vaincu les démons de la guerre, de l'instabilité politique et à qui le pouvoir a offert l'opportunité de rêver de nouveau.

L'objectif de cette grande mobilisation est de consolider les acquis du quinquennat



Denis Sassou-Nguesso

passé. Dans tous les départements, les sages, cadres et autres ressortissants avaient appelé à voter pour Denis Sassou-Nguesso. Il y eut des appels lui demandant de faire acte de candidature. Chaque membre du Gouvernement est allé dans son département battre campagne et les députés de la majorité étaient des directeurs locaux de campagne de leurs circonscriptions électorales.

Un scénario contraire n'avait aucune chance de fonctionner. Les moyens étaient mis en jeu et le candidat de la majorité avait des représentants dans tous les bureaux de vote. Ce que n'ont pas fait les autres candidats dont certains ont expliqué leurs timides sorties par le manque de moyens financiers ou qu'ils n'auraient pas reçu la quote-part que leur devait l'Etat pour battre campagne.

Bien avant la campagne, le président candidat avait entamé une tournée nationale pour inaugurer et poser les premières pierres, évaluer avec ses compatriotes le quinquennat finissant et poser les balises du lendemain. Entre bains de foule et cœur à cœur, il a eu le sens de l'écoute sur les attentes de son peuple. Il a sensibilisé sur l'importance de l'engagement pour le développement national, le sens de la patrie, la nécessité de la paix et de l'unité nationale.

La ferveur humaine autour de la candidature de Denis Sassou-Nguesso était suivie d'une kermesse de contribution financière pour faire face aux charges inévitables de la campagne. Des gens ont cotisé parfois de fortes sommes d'argent dans les départements réputés démunis. Rien d'étonnant que la victoire de Denis Sassou-Nguesso à la présidentielle fût aussi éclatante.

Il s'agissait pour le peuple, du choix de la garantie de la continuité de l'œuvre entamée et du rejet du saut dans l'inconnu de l'inexpérience et de l'inattendu. Mais le candidat président s'est aussi largement servi des moyens de l'Etat. Et les médias audio-visuels d'Etat n'ont pas eu les projecteurs que sur lui et sur les membres de son parti.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COVID-19

Les populations appelées à se faire vacciner sans hésitation

Face à l'évolution de la COVID-19, le Parlement a procédé le 14 avril dernier à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une durée de vingt jours, à compter du 16 avril.

La courbe épidémiologique de la COVID-19¬ au Congo permet d'observer depuis le 19 mars 2021 une diminution persistante des nouvelles contaminations chaque semaine. Le lancement de la campagne de vaccination le 25 mars dernier ouvre la voie à une maîtrise certaine de la pandémie qui bouleverse le monde entier.

Cependant, le chemin à parcourir reste fastidieux quand on sait qu'il faudra étendre la campagne de vaccination dans les autres départements et surtout procéder à l'acquisition des doses supplémentaires des vaccins pour vacciner 60% de la population, seul susceptible de procurer une immunité



Isidore Mvouba

Pour l'instant, les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire constituent de constituer l'épicentre de l'épidémie. En effet, sur les 10333 cas notifiés au niveau national depuis le début de la pandémie, ces deux départements comptabilisent près de 93,8% des cas.

Au 10 avril, la situation épidémiologique au Congo se présente comme suit: cas confirmés (10333), guéris (9286), personnes testées (120.073), nouveaux cas (249), cas actifs (899), cas importés (50), cas transférés (11), décès (139), nombre de personnes vaccinées (142 ?97).

Selon le rapport de la task-force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus, l'épidémie progresse dans le pays à un rythme de positivité compris entre 6% et 7%.

«Après un peu plus de deux semaines depuis le lancement de la vaccination, 12315 personnes ont déjà reçu une première dose de l'un des deux vaccins. Cette campagne qui devrait atteindre 10.000 personnes au minimum par jour pour arriver à environ 1.000.000 de personnes en trois mois n'a pas encore atteint ses objectifs. Nous sommes encore loin du compte», regrette la Coordination qui préconise un certain nombre des mesures dont l'accélération de la vaccination; la surveillance de la circulation des variants à partir des séquençages d'une proportion suffisante des échantillons; la poursuite de la surveillance continue aux points d'entrée aux frontières et la décentralisation de la prise en charge dans les districts sanitaires.

Partant de constat, le Gouvernement a sollicité auprès du Parlement, l'autorisation de proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de 20 jours, à compter du 16 avril.

D'où la tenue des deux sessions extraordinaires des deux Chambres du Parlement. «Les citoyens doivent comprendre qu'il urge d'arrêter le doute et le déni de la réalité. Incontestablement, le coronavirus existe...Arrêtons-le par une stricte observation des règles dictées et par une participation massive à la campagne de vaccination. Faisons-nous vacciner sans hésitation pour autant que c'est la meilleure façon de mettre un terme à la prorogation de la pandémie», a-t-il déclaré Pierre Ngolo.

Pour Isidore Mvouba, la pandémie de coronavirus continue à circuler en occasionnant cheque jour qui passe la perte en vies humaines. Tout en rappelant que les vaccins sauvent les vies, il a demandé aux députés de ne pas prêter attention aux informations négationnistes qui agitent en permanence l'épouvantail d'un complot. «La vaccination est une opération salvatrice», a-t-il dit le président de l'Assemblée nationale. Le fait d'être vacciné, a-t-il poursuivi, «ne signifie pas qu'il faut renoncer aux mesures barrières».

Cyr Armel YABBAT-NGO

PRESSE

Des visiteurs français aux archives de La Semaine Africaine

🔪 e jeudi 8 avril, le Premier conseiller et l'Attaché de presse de l'Ambassade de France au Congo ont visité les archives de La Semaine Africaine, plus vieux journal du Congo et d'Afrique centrale (1952). Ces archives sont un pan tout entier de l'Histoire du Congo, qu'il convient de préserver et de promouvoir.

La préservation des archives, colonne vertébrale d'une Nation, revêt une importance centrale pour la transmission de la mémoire collective, dont il est nécessaire d'assurer la pérennité pour les générations futures. Cette visite a été l'occasion d'évoquer les possibilités de coopération entre l'Ambassade de France et La Semaine Africaine pour assurer la sauvegarde de cette mémoire.

La visite vient après deux autres



Le Directeur de La Semaine Africaine avec ses hôtes

visites similaires, des personnels de l'Ambassade des Etats-Unis qui, eux aussi, ont marqué un grand intérêt à épauler le journal dans la mise en sûre-

té de textes parfois vieux de 67 ans! L'amicale coopération avec la France sur ce terrain, a dit M Albert Mianzoukouta, le directeur du journal, contribuera

à mettre en lumière des pans d'une histoire partagée. Merci de votre venue et à bientôt!

ASM

CONGO

Vous avez dit «opposition?»

Refusant de tirer les leçons du passé et de la réalité actuelle du pays, l'opposition congolaise au sein de laquelle s'affichent des personnages qui paraissent n'avoir aucun projet de société cohérent à défendre en commun, s'arc-boute depuis sur l'exigence récurrente d'une nouvelle élection présidentielle.

Voilà déjà plus de deux mois que les forces politiques congolaises qui se réclament de l'opposition se sont dites préoccupées par la présidentielle de mars 2021 en déplorant d'emblée une certaine tricherie qui pourrait en fausser la donne. Elles



Mathias Dzon

n'ont d'ailleurs pas hésité à demander que toutes les dispositions soient prises afin de bénéficier d'un cadre électoral fiable et juste qui garantirait toute transparence.

Il est légitime qu'elles fassent pareille demande en tant que forces politiques et regroupant parfois les intellectuels dont la lourde responsabilité est d'œuvrer pour l'avancement



Pascal Tsaty Mabiala

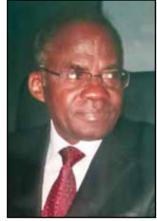
du pays. Le mérite de cette opposition, c'est d'avoir le courage de critiquer le système en place par les moyens mis en place par le même système, sans sortir du cadre légal. Mais elle s'illustre par une inconstance qui se manifeste, entre autres, par le fait qu'en novembre 2015, elle qui avait crié haut et fort que la Constitution soumise au référendum n'était pas digne juridiquement de constituer un cadre loyal pour la République, se met aujourd'hui à réciter en exemples des articles de cette Constitution qu'elle avait, bel et bien, condamné et pour laquelle elle avait demandé au peuple de voter «Non».

Le manque d'initiatives propres à l'opposition veut

qu'elle attende que Denis Sassou-Nguesso jette un sujet dans le marché politique pour le récupérer et en faire son cheval de bataille.

Dans ces conditions, veut-elle un combat d'idées? Quelles sont ses idées actuelles? Quelles valeurs politiques et quel système politique prônet-elle?

En tentant de répondre à toutes ces interrogations, on se rend compte que le combat de l'opposition congolaise n'est pas structuré au sens normal de la politique. A telle enseigne qu'on a peur que les hommes et les femmes qui se regroupent en son sein ne soient, tout simplement, que des aigris du fait qu'ils ne participent pas à la gestion du pouvoir.



Michel Mampouya

La même Constitution qu'elle a boycottée et rejetée, c'est la même qui régit le pays actuellement et qui permet à certains opposants de se présenter aux différents scrutins. Un véritable paradoxe!

L'opposition a boycotté le référendum de 2015, mais a présenté dans certaines mesures des candidats aux législatives et aux présidentielles de 2016



Les leaders de la Copar



Claudine Munari

et 2021. Il faut donc qu'elle en finisse avec la critique comme seul mode de fonctionnement. Aujourd'hui, plus que jamais, les forces politiques de l'opposition doivent s'engager, vivement, dans des combats d'idées et non prolonger de vaines querelles politiciennes. Au lieu de verser inutilement dans des critiques stériles et redondantes par rapport à une élection présidentielle dont l'organisation et le déroulement ont été jugés acceptables par des observateurs internationaux, les caciques de l'opposition feraient mieux de fourbir leurs armes pour les prochaines joutes électorales si tant est qu'ils en sont capables.

Aller jusqu'à demander le report de l'élection présidentielle parce qu'un candidat serait décédé après le scrutin, dans la nuit du 22 mars dernier ou que celle-ci laisserait transparaitre, selon eux, des irrégularités, relèvent simplement de la fiction pour le pouvoir. Pour preuve, la Cour constitutionnelle a rejeté tous les recours en annulation.

L'opposition manque les moyens de sa politique et



Clément Miérassa

même d'une stratégie commune pour faire bloc face au pouvoir. L'individualisme est ce qui caractérise ses leaders. Chacun veut se faire un nom ou se donner une renommée, en bafouant même les règles du jeu établies au sein de leurs plateformes politiques. Tant que les rivalités et les querelles de leadership resteront présentes dans l'agir atavique de ses leaders, l'opposition congolaise ne cessera jamais de subir la force du pouvoir.

KAUD

ERRATA

Dans l'interview du député Honoré Sayi, publiée dans notre édition N°4047 du mardi 13 avril 2021, quelques erreurs de frappe ont été constatées et que nous aimerions corriger.

Au lieu de suffrirait, lire plutôt: «Le comble est tel que le chef de file de l'opposition souffrirait à choisir déjà l'un des candidats lorsque sur le même compte ils étaient deux en lice».

Au lieu de dégager, lire plutôt: «A-t-on manifestement la volonté de déjuger l'UPADS et le chef de file de l'opposition».

Au lieu de bandit, lire plutôt: «Tout devient et se transforme. C'est une tâche hardie que de se tenir à l'opposition sans chercher à obtenir un bouc émissaire, ou un baudet sur lequel crier haro».

Au lieu de l'UPADS n'a pas apprécié, lire plutôt: «L'UPADS n'a pas à apprécier les résultats de l'élection présidentielle du 21 mars 2021».

Coup d'oeil en biais

Une entreprise hasardeuse

Ayant vu passer devant lui un bus de transport public privé où la mesure limitant le nombre de passagers n'est pas observée, un policier de la Compagnie de circulation routière a pris en chasse à moto l'équipage du bus. C'était jeudi 15 avril 2021, sur la route de La Base qui ceinture l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Malheureusement, roulant à vive allure, l'agent est allé percuter un camion de transport de sable et a laissé échapper le bus en infraction. Dieu merci, il y a eu plus de peur que de mal.

On recrute, paraît-il, des inconnus parmi les élèves sortis de l'ENMA

Cette nouvelle, on l'apprend des finalistes de l'Ecole nationale moyenne d'administration (ENMA) qui ont bruyamment manifesté, mercredi 14 avril 2021, devant le ministère de la Fonction publique. Ils voulaient attirer l'attention des autorités sur le faible quota des recrutements qui leur a été affecté par le Gouvernement, révélant par ailleurs, que les responsables de leur syndicat auraient fait rentrer clandestinement des dossiers d'inconnus moyennant, probablement, espèces sonnantes et trébuchantes, alors que les vrais concernés attendent depuis des années sans espoir d'être pris en compte. Plusieurs promotions d'élèves de l'ENMA réclament leur intégration dans la Fonction publique, mais ils sont recrutés au compte-goutte.

Les enseignants volontaires en grève illimitée

La Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (CDEPE) appelle l'ensemble des enseignants volontaires à ne pas dispenser de cours jusqu'à prise en compte de leurs exigences par les autorités compétentes. Ils cumulent sept mois d'arriérés de bourse en tant qu'enseignant volontaire. Ils jugent «insignifiant» leur quota de recrutement et protestent contre la non-sélection des enseignants ayant passé l'âge de 45 ans. La CDEPE a décidé d'entrer en grève le 13 avril. Le mouvement sera observé tant que la situation ne sera pas décantée. Les collègues de l'intérieur du pays sont aussi invités à observer le mouvement de grève comme à Brazzaville.

Meurtrière collision à Mikalou: 2 morts!

Deux morts et plusieurs blessés, tel est le bilan d'un accident de circulation qui s'est produit dans la nuit du mardi au mercredi derniers au niveau du lycée Thomas Sankara à Mikalou, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Il était un peu plus de 19h quand deux minibus de transport en commun privé se sont heurtés de plein-fouet. L'un voulait effectuer un dépassement sur l'autre à vive allure quand est survenu l'irréparable. Les deux chauffeurs ont été tués sur le coup, les blessés évacués au Centre hospitalier et universitaire (CHU-B).

Morte dans un hôtel brazzavillois désaffecté

Le corps d'une femme probablement originaire de la République Démocratique du Congo a été découvert sans vie lundi 12 avril dernier à Brazzaville, dans une chambre hermétiquement fermée de l'hôtel Bikoumou, sur l'avenue Lyautey, en face du Stade D'Ornano. Il était déjà en état de putréfaction. L'infortunée y résidait avec d'autres compatriotes. C'est en défonçant la porte que le personnel a découvert le corps en décomposition de la victime. Les services des pompes funèbres ont fait le reste en toute vitesse. L'infortunée a été enterrée au cimetière de Mayitoukou, au sud de Brazzaville.

Après la campagne électorale, l'inventaire!

La direction de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso a demandé aux bénéficiaires des véhicules de campagne de les restituer. Ces derniers sont sous le feu de la direction pour qui, cette instruction est de stricte application. Selon une source, plus de 500 véhicules, fruit des dons et des acquisitions ont été mobilisés pour la durée de la campagne électorale. La crainte est de voir certains bénéficiaires en faire leur propriété. Comme quoi la victoire, même éclatante, ne rend pas amnésique!

DEVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT

Une réponse concertée pour appuyer le Gouvernement

e lancement de la plateforme des partenaires au développement a eu lieu à la Primature, à Brazzaville, mercredi 14 avril 2021. C'est Clément Mouamba, Premier ministre, chef du Gouvernement, qui a présidé la cérémonie, en présence de quelques membres du Gouvernement, dont Jean Claude Gakosso, des Affaires étrangères, Calixte Nganongo, des Finances, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, du Plan, Jean Jacques Bouya, de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et Ludovic Ngatsé, délégué au budget. La délégation composée des ambassadeurs, des partenaires techniques et financiers (PTF), ainsi que les chefs d'agences des Nations Unies a été conduite par Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo, Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo et Antoine-Marie Sie Tioye, économiste résident de la Banque africaine de développement (BAD) au Congo.



Clément Mouamba (au milieu) entouré de quelques membres du Gouvernement et les partenaires au développement à la fin de la cérémonie

Le forum des partenaires au développement est un cadre structuré d'échanges sur les sujets d'ordre politiques, économiques, sociaux et humanitaires. L'objectif visé est d'offrir une réponse concertée, orientée et coordonnée destinée à appuyer le Gouvernement dans la réalisation de ses besoins nationaux de développement et les Objectifs de développement durable (ODD) Ce forum initié par le Système des Nations Unies est une plateforme composée de toutes les institutions internationales, les représentations diplomatiques et les partenaires œuvrant pour le développement de la République du Congo. La présidence de cette plateforme est assurée par une troïka réunissant l'Union européenne, la BAD et le Système des Nations Unies au Congo. A la présidence se sont greffés des groupes sectoriels de dialogues autour des thématiques précises. Ce forum est mis en place pour participer à la réponse de la «Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005» et de «L'agenda d'Accra 2008». Ces deux repères soulignent la nécessité pour tous les Etats membres des Nations Unies d'exercer une réelle maîtrise de leurs politiques et stratégies de développement et d'assurer la coordination de l'aide et de l'action humanitaire.

A la cérémonie de lancement, Chris Mburu, coordonnateur du Système des Nations Unies au Congo a souligné que «la préoccupation de l'amélioration du système de coordination des partenaires et d'une meilleure efficacité de la gestion de l'aide publique au développement (APD) sont devenues de plus en plus nécessaires en raison de la crise économique mondiale». De plus, la rareté des ressources appelle à une meilleure productivité ainsi qu'une gestion rationnelle et efficace des investissements. La coordination de l'aide publique au développement permet un meilleur alignement des partenaires sur les priorités de développement de la République du Congo et évite la duplication des actions sur le terrain pour accroître leur efficacité». Clément Mouamba, lançant le forum des partenaires au développement, a affirmé que «cette initiative témoigne de l'im portance pour toutes les parties prenantes au développement économique et social dans notre pays de disposer d'un cadre de concertation en vue de mieux répondre aux objectifs fixés par le Plan national de développement (PND) 2018-2022, mais galement aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ceci est venu consolider le partenariat multiforme gagnant-gagnant en République du Congo».

M. Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo a encouragé cette initiative «pour qu'une bonne complémentarité, une rationalisation de l'aide et l'efficacité de l'aide, pour éviter que tout le monde fasse la même chose. L'Union européenne est pleinement associée pour donner un nouvel élan». Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan a reconnu que «grâce à une meilleure concertation de tous les partenaires au développement on tirera l'impact direct attendu d'un appui au développement. C'est une valeur ajoutée, donc une avancée significative du développement de notre pays».

Philippe BANZ

Qui me répondra?

A quand le financement des activités des jeunes à travers une agence emploi-jeunes?

Yolande APENDI (Mboualé-Ngamakosso, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ECONOMIE

Maximiser et sécuriser les recettes publiques

Dans le cadre des réformes engagées par le ministère des Finances et du budget pour assainir les finances publiques fortement dégradées à l'issue des différentes crises traversées par le pays, Calixte Nganongo, ministre des Finances avait engagé en 2016 des mesures pour redresser la situation. Ainsi, il a été mis en place le Guichet unique de paiement (GUP), pour la meilleure manière d'assurer les dépenses publiques, parce que le système fiscal dans son ensemble (Douanes et impôts) ne fonctionnait plus de manière parfaite. On enregistrait des déperditions dans les dépenses. Les progrès déjà réalisés avec le nouveau système a permis à Hermann Rodney Gouellet, conseiller à la fiscalité et aux douanes du ministre des Finances et du budget de faire un point de presse pour présenter les performances déjà perceptibles.

e point de presse a eu lieu au ministère des Finances, à Brazzaville, jeudi 8 avril 2021. L'efficacité du GUP a permis au ministère des Finances de collecter environ 40 milliards de francs Cfa au premier trimestre finissant de cette année. En comparaison avec ce qui se faisait en 2019 ou 2020, l'objectif de maximiser les recettes publiques aujourd'hui est atteint, a confirmé Hermann Rodney Gouellet. Il a précisé que le niveau d'activité en 2019 était de 0,1% alors qu'elle est estimée autour de 7 % en 2020. L'encadrement était quasiment absent dans les ressources tirées de la fiscalité de manière globale, les douanes et les impôts. C'est pourquoi, il a été question de repenser une

autre manière de fonctionner à la suite du diagnostic fait en 2016. Le GUP a été lancé pour limiter les interactions manuelles entre les gestionnaires et les contribuables, pour faire que les opérations soient automatisées. La digitalisation doit être au centre du fonctionnement des finances publiques, a-t-il dit. S'agissant des impôts, au regard du nombre des contribuables et de l'étendue des activités liées autour de la fiscalité, c'est la principale ressource du pays, exceptées les recettes pétrolières. Pour les recettes de la fiscalité, celles tirées hors pétrole sont les plus importantes. Il a fallu faire un travail d'identification des contribuables, de sécurisation et de maximisation des recettes pour



Hermann Rodney Gouellet

améliorer les conditions d'exercice d'activité et de la lisibilité sur la fiscalité au Congo. Pour la collecte des recettes, il a été mis en place E-TAX, une application informatique qui est le pendant de E-Douane. C'est dans le souci de couper le lien physique entre les contribuables et les gestionnaires des impôts qu'E-TAX a été la solution trouvée. L'application a démarré en juillet 2020. Au mois d'avril 2021, tous les impôts du système fiscal seront centralisés dans cette seule application informatique. Ce nouveau système aide le trésor public à mieux collecter la recette publique. Pour sécuriser l'opération de collecte, le partenaire est la Banque postale du Congo. Le choix de cette banque a été justifié par son réseau dense bancaire et étendu sur le territoire national. Une task force a été mise en place pour régler les problèmes au fur et à mesure, a souligné l'orateur.

Il a insisté qu'au premier trimestre de cette année 2021, avec la période difficile, il a été collecté 18 milliards de FCFA en 2019 et 11 milliards de FCFA en 2020. Cela montre que les réformes lancées répondent aux besoins du pays. Ce nouveau système a apporté plus de résilience en phase de crise.

Ph. B.

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Les marchés domaniaux passent au numérique

e président du conseil départemental et municipal de Brazzaville Dieudonné Bantsimba a procédé jeudi 8 avril dernier, au marché Bernard Kolelas à Brazzaville, au lancement de la chaîne de traitement numérique des recettes dans les marchés domaniaux de la ville. Il s'agit de «créer le fichier informatisé et d'appuyer le recouvrement des recettes par une assistance technique des sociétés ayant un capital dans ce domaine», a fait savoir Dominique Akongo, conseiller économique et financier du maire de Brazzaville. Une révolution qui permettra d'améliorer les recettes municipales qui sont souvent déficitaires. Au regard du nombre de vendeurs qu'il y a dans ces marchés, il est paradoxal de constater que le marché Bernard Kolelas dit «marché Total», l'un des plus importants du Congo en nombre de commerçants, ne produise que «300.000 FCFA» de recette journalière, souligne Dieudonné Bantsimba.



Photo de famille

En perspective, pour assainir les finances municipales, le champ d'action de la commune de Brazzaville s'articule dans trois modules: le traitement numérique des recettes des marchés domaniaux, le traitement numérique des recettes des activités socioéconomiques, le traitement numérique de la chaîne de retraite des domaines publics et du domaine publicitaire. Toutes ces recettes accusent des contreperformances.

Les marchés domaniaux concernés par cette nouvelle approche de collecte sont: Bourreau à Makélékélé, Bernard Kolelas I et II à Bacongo, Poto-Poto I et II à Poto-Poto, Plateau des 15 ans, Moukondo et 10 francs à Moungali, Ouenzé I à Ouenzé, Massa I, Petit chose et Ntembe na bambanda à Talangaï. Pour s'assurer de la réussite de cette opération, il a été fait recours à des sociétés qui ont proposé à l'administration municipale leur modèle économique. Les contrats ont une durée de trois mois. Les prestataires de service de ces entreprises vont réaliser les opérations de recensement en vue de la création du fichier numérique qui générera les fichiers numériques dénominatifs, en appui des régisseurs affectées à la collecte des deniers publics.

Pour les marchés sélectionnés, il n'y aura plus de tickets anonymes manuels. Par contre, les autres activités socioéconomiques seront soumises à un autre traitement numérique, passant par le recensement et l'édition des titres des recettes numériques.

A l'issue du lancement de l'opération, le maire de Brazzaville a donné des consignes, en lingala, aux vendeurs du marché Bernard Kolelas. Des consignes valables pour ceux des autres marchés concernés: Ne jamais accepter de payer auprès des personnes non autorisées, n'ayant pas de tenue de service, ni d'appareils de collecte de la recette.

Si les recettes municipales sont maîtrisées, les conditions de travail et d'assainissement des marchés seront réglées.

Marcellin MOUZITA

SANTÉ

Claudia Sassou-Nguesso invite la population à se faire vacciner

a députée de la 5^{ème} circonscription électorale de Talangaï, Claudia Sassou-Nguesso, exhorte les populations de son quartier à se faire vacciner massivement. Montrant l'exemple, elle a pris sa première dose de vaccin vendredi 9 avril 2021, au Centre de santé intégré (CSI) Marien Ngouabi de Talangaï. 200 personnes l'accompagnaient pour se faire vacciner.



Claudia Sassou-Nguesso se faisant vacciner

La fille et chargée de communication du chef de l'Etat a été reçue par les agents du Comité technique de riposte contre la COVID-19. Après avoir passé les étapes obligatoires: accueil, enregistrement et contrôle sanitaire, la députée s'est fait vacciner.

Bernard Nkani Okua, chef du quartier 610 Mama Mboualé qui s'est également fait vacciner, a invité la population à venir massivement prendre la première dose. «Je me suis vacciné; je suis soulagé. C'est ce que ma population et moi attendaient. Les 200 personnes venues se faire vacciner sont les volontaires de mon quartier. La population doit se faire vacciner, car le vaccin reste le seul moyen pour lutter contre le coronavirus», a-t-il dit.

Le Dr Jean Claude Emeka, président de la Commission contrôle des infections, mobilisation et communications sur les risques, a indiqué que toute personne désirant se faire vacciner doit se munir d'une pièce d'identité. Elle doit passer par la salle d'attente, l'enregistrement, un contrôle sanitaire et puis la vaccination où deux vaccins sont proposés: le Sputnik-2 et le Sinopharm. Après la vaccination intervient la phase d'observation pour la surveillance de 15 à 30 minutes, d'éventuelles manifestations post-immunisation. «Jusque- là nous sommes à plus de 10.000 vaccinés, nous n'avons pas enregistré de cas majeurs de manifestations adverses post-immunisation», a-t-il fait savoir.

A noter que la population peut se faire vacciner au CSI Marien Ngouabi de Talangaï, CSI de Kombo, site de la Garde républicaine à Mpila, site de la Sécurité civile, l'hôpital militaire, l'hôpital de Makélékélé, le CHU-B, le Centre national de référence de la drépanocytose dans l'enceinte du CHU-B, les sites de Moukondo, de Mfilou, du ministère des Affaires étrangères et du nouveau siège du Parlement. Un site a été aussi aménagé au sein de l'hôpital Mère-Enfant Blanche Gomes.

Pour l'heure les femmes enceintes ne sont pas concernées.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

COOPERATION

Le Gabon et la Guinée équatoriale s'accordent sur le différend territorial

Le conflit territorial entre les deux pays d'Afrique centrale autour de trois îles dont chacun revendique la souveraineté remonte à 1970. Après l'échec d'une médiation de l'ONU, Libreville et Malabo avaient convenu de recourir à la Cour de justice internationale de La Haye aux Pays-Bas pour trancher ce différend.

n communiqué du ministère des Affaires étrangères du Gabon publié mardi 13 mars 2021 confirme que la Cour internationale de justice a entamé une procédure. Le conflit territorial est en procédure à La Haye depuis mars par vi-



Ali Bongo-Ondimba sioconférence.

Les deux Etats avaient été conviés à désigner leurs éléments de défense. Ceci, depuis 1972 lorsque la Guinée équatoriale a revendiqué



Teodoro Obiang Nguema

sa souveraineté sur Mbanié la plus grande île avec une superficie 20 hectares et de deux autres îlots à savoir Cocotiers et Conga. En 1974, un traité fut signé. Il fit remonter

la tension. Mais 15 ans après, la Guinée équatoriale relance le différend.

Pour éviter une escalade entre les deux voisins, l'ONU est entrée en jeu en assurant la médiation. Sous ses auspices, les deux parties en conflit avaient conclu en 2008 un traité autorisant la Cour internationale de justice de la Haye de trancher ce différend. Mais la procédure pourrait durer longtemps, selon une source interrogée au Gabon. Du fait que le sous-sol des bouts de terre en débat, serait gorgé de pétrole et les eaux riches en ressources halieu-

Gaule D'AMBERT

NIGERIA-FRANCE

Visite du ministre Franck Riester à Abuja pour raffermir les relations commerciales

En vue de préparer le sommet le 18 mai 2021 sur le financement des économies africaines et le sommet Afrique-France de Montpellier, prévu en juillet prochain, le ministre délégué en charge du Commerce extérieur et de l'Attractivité de la France, Franck Riester, a effectué une visite de travail au Nigeria du lundi 12 au mercredi 14 avril 2021, avant de faire escale à Brazzaville, au Congo.

ans la capitale nigériane Abuja, l'homme d'Etat français a échangé avec le vice-président Yemi Osinbajo et le forum des gouverneurs nigérians, avant de se rendre à Lagos mercredi, où il a rencontré plusieurs grands patrons, membres du club d'investissement franco-nigérian lancé en juillet 2019 par le président fran-

çais Emmanuel Macron. D'après le ministre français, le Nigeria demeure le premier par-



Franck Riester

tenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne et le quatrième sur le continent. Et ce même si ces échanges ont enregistré un recul en raison de la pandémie de coronavirus. «Nous étions à une vitesse de croisière entre 4 et 5 milliards de dollars d'échanges commerciaux. Nous sommes tombés à 2,3 milliards de dollars en 2020. Je suis très optimiste pour 2021 et 2022. En tout cas, on va se mobiliser pour. C'est pour ça aussi que je suis là», a-t-il fait savoir. Avant d'insister «sur la nécessité d'un partenariat franco-nigérian durable et réciproque, dans tous les secteurs de l'économie». Les importations de pétrole

constituent le gros des échanges entre les deux pays. Au mois de septembre, le ministre Franck Riester avait accompagné la signature d'un partenariat entre le groupe français Axens et le Nigérian Bua pour la construction d'une raffinerie à Akwa Ibom. Selon Abdul Samad Rabiu, pré-

sident du groupe Bua, «cette raffinerie pourrait ouvrir dans trois ou quatre ans. Le Nigeria continue d'importer presque tout le pétrole raffiné qu'il consomme. Le Nigeria seul représente un marché immense dans ce secteur». Durant son séjour, la délégation française a aussi rendu visite à l'homme le plus riche d'Afrique Aliko Dangoté qui à l'occasion a affirmé «nous avons un accord pour faire revivre Peugeot au Nigeria. Et nous espérons commencer la production de voitures à Kaduna au mois de juin ou juillet», a-t-il souligné.

> Alain-Patrick **MASSAMBA**

COTE D'IVOIRE

Le plus vieux parti du pays a 75 ans

Le PDCI-RDA, considéré comme le plus vieux parti politique de Côte d'Ivoire. a commémoré ses 75 ans d'existence, le 10 avril 2021 à Ahidian A cette occasion Henri Konan Bédié, président de cette formation politique a livré un discours aux accents très politiques devant les militants du parti et les représentants des autres mouvements de l'opposition. Il a dénoncé le «3e mandat inconstitutionnel» du président Alassane Ouattara, avant de dresser un tableau sombre de l'histoire récente du pays, évoquant un «tissu social déchiré», une «Côte d'Ivoire défigurée».

e même, il a noté un point de bascule : le coup d'Etat de 1999. lorsqu'il est destitué, et que le



Le parti de Laurent Konan Bédié à 75 ans

PDCI est contraint de lâcher les rênes du pouvoir. «Que de morts en 1999! En 2002, que de morts! En 2010 et 2011 que de morts! En 2020, que d'exilés politiques et que de jeunes gens sacrifiés...». Le président du PDCI-RDA a, en outre, souligné la nécessité de réformer le parti. Minoritaire à l'Assemblée, absent du pouvoir exécutif, l'ancien parti unique a perdu de son influence dans le pays. Sa stratégie électorale lors de l'élection de 2020 a été vivement critiquée, notamment par de jeunes cadres du parti. En tenant compte des échecs électoraux. Henri Konan-Bédié veut désormais moderniser le

de la nation», a-t-il indiqué. Maurice Kakou Guikahué, le secrétaire exécutif du parti a fait état d'un chantier de six mois durant lesquels le PD-CI-RDA va lancer des travaux de réflexion du sommet à la base. Il a aussi relevé: «Force est de reconnaître que les actions engagées ces derniers temps ont enregistré quelques faiblesses, quant à la disponibilité réelle de nos délégations sur les activités majeures du PDCI-RDA sur le terrain. La restitution de ces travaux se tiendra du 15 au 18 octobre 2021, à l'occasion du colloque

national». Tout en insistant sur

la nécessité de la remise en

cause du fonctionnement des

instances du parti.

parti et renforcer la démocra-

tie interne. «Le PDCI-RDA doit

reprendre de maître d'ouvrage

A.P. MASSAMBA

CAMEROUN

Le professeur Gervais Mendo Ze rappelé à Dieu

Le monde de l'audiovisuel au Cameroun est en deuil, avec la disparition le 9 avril 2021 du professeur Gervais Mendo Ze, ancien directeur général de la Cameroon radio and television (CRTV), première chaîne de radio et télévision publique du pays. Agé de 77 ans, il a trouvé la mort à Yaoundé des suites d'une longue maladie. Outre ses responsabilités administratives, l'homme était également connu pour son goût du chant-choral, il était chantre de l'Eglise catholique.

Né le 25 décembre 1944 à Nkongmekak dans l'arrondissement de Meyomessala, département du Dja et Lobo dans la région du Sud, Gervais Mendo Ze était agrégé de linguistique et de stylistique françaises. Il a intégré le corps enseignant de la Faculté des lettres de Yaoundé en 1974 à moins de 30 ans. C'était après un doctorat d'Etat en 1984 à Bordeaux, en France. Directeur général de la Cameroon radio and television pendant dix-sept ans, de 1988 à 2005, il a été ministre délégué au ministère de la Communication en 2004, fonction qu'il occupe jusqu'en 2007. Auteur de renom, il compte dans son escarcelle plusieurs œuvres artis-

Dans le cadre de l'opéanticorruption ration «Epervier» initiée par le président Paul Biya qui a traqué de nombreux poids lourds au Cameroun, l'ancien directeur de la CRTV a été placé sous mandat de détention provisoire à la prison centrale de Yaoundé depuis le 12 novembre 2014. Alors qu'il était encore écroué dans cette maison carcérale, son état de santé s'est détérioré en début 2021.

Plusieurs personnalités et associations de défense des Droits de l'Homme s'étaient levés pour réclamer une grâce présidentielle en vain. Il est décédé entouré de son épouse et



ses enfants. A travers ses différents travaux, le professeur Mendo Ze a immensément contribué au patrimoine de son pays. Ses domaines d'activité étaient notamment: la littérature, la musique, l'éducation, l'administration, les entreprises, l'autorité traditionnelle, la politique.

Au niveau de l'Eglise catholique où il n'a eu de cesse de prêcher sa foi avec zèle, il est fondateur de la chorale «La Voix du cénacle». Auteur d'essais, de pièces de théâtre et de livres sur la langue française, la mariologie et la science politique, certaines de ses œuvres ont été adaptées à la télévision, telles: «L'Etoile de Noudi» et «Le retraité».

Aristide Ghislain NGOUMA

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Renforcer la vigilance contre la COVID-19

Plus de 13,6 millions de doses de vaccin ont déjà été administrées en Afrique, dont 12 millions de doses du vaccin AstraZeneca. A ce jour, la plupart des rapports faisant état de manifestations postvaccinales indésirables ne concernent que des effets secondaires bénins ou modérés. Jusqu'ici, aucun cas de trouble de la coagulation sanguine n'a été notifié après la vaccination.

Le continent a mis en place des organismes de réglementation dotés de capacités robustes. Des responsables de la réglementation de l'Afrique du Sud, de l'Ethiopie, du Ghana et de la République-Unie de Tanzanie ont participé à des évaluations mondiales conduites par l'OMS sur les trois vaccins contre la COVID-19 ayant obtenu une autorisation d'utilisation d'urgence.

«Afin de ralentir considérablement la propagation de la COVID-19, nous devons réduire le nombre de cas de formes sévères de la maladie, ainsi que le taux d'hospitalisation et de décès. Chaque dose administrée nous rapproche est un pas de plus vers la fin de cette pandémie», a déclaré Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

De récents rapports ont signalé des troubles rares de la coagulation sanguine chez des personnes ayant reçu le vaccin AstraZeneca dans plusieurs pays européens, et le vaccin Johnson & Johnson aux Etats-Unis d'Amérique. Le Comité consultatif mondial de l'OMS de la sécurité des vaccins évalue attentivement les rapports concernant le vaccin Johnson

En tout, 45 pays africains ont déjà lancé leurs campagnes de vaccination contre la COVID-19. Plus de deux tiers des doses administrées l'ont été dans 10 pays dont les stocks s'amenuisent ou sont déjà épuisés.

«De profondes inégalités subsistent en matière d'accès aux vaccins contre la COVID-19 dans le monde. Dans les pays à revenu élevé, en moyenne une personne sur quatre a déjà reçu une dose du vaccin contre la COVID-19, contre une personne sur 500 dans les pays à revenu plus faible, notamment dans plusieurs pays africains», a déploré Dr Moeti. L'Afrique compte désormais plus de 4,3 millions de cas de COVID-19. Au

cours des 28 derniers jours, le nombre de nouveaux cas a augmenté d'au moins 50% dans 13 pays, parmi lesquels l'Angola, l'Ethiopie, le Kenya et la République centrafricaine. Vingt-neuf pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Ghana et le Nigeria, ont signalé une augmentation du nombre de nouveaux cas. D'une manière générale, l'Afrique a enregistré une baisse du nombre de cas au cours du mois écoulé.

SESSION PASTORALE ANNUELLE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques s'informent du fonctionnement des Commissions épiscopales

Conformément au calendrier annuel de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), les évêques du Congo se réunissent en session pastorale annuelle du mardi 13 au vendredi 16 avril 2021, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville. Placées sous l'autorité de Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la CEC, ces assises connaissent la participation de NN.SS. Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Y prennent également part, les abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, les responsables et membres des différentes commissions épiscopales ainsi que les experts de la CEC.

a cérémonie d'ouverture qui a connu aussi la participation de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, des membres du secrétariat général de la CEC, des abbés Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Barthel Christel Ganao et Christophe Maboungou, recteurs des Grands séminaires de Théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, et des experts de la CEC aux côtés des responsables et membres des Commissions épiscopales, etc., a été marquée par trois allocutions: le mot du secrétaire général de la CEC, l'allocution de Firmin Bozangabato, président du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC) et l'allocution d'ouverture de l'évêque-président de la CEC.

L'abbé secrétaire général de la

CEC a déclaré: «Au cours de cette session comme le veut la tradition, et conformément aux statuts de notre chère conférence, les commissions épiscopales, y compris le CNALC, sont appelées à faire part aux évêques des activités réalisées au cours de l'année pastorale précédente. Ce n'est ni un fait de tribunal pour juger celui ou celle qui a la parole, mais un devoir pastoral centré sur deux mots: le partage et l'écoute. C'est ainsi un double devoir, à la fois paternel pour nos Pères Evêques et filial pour les commissions épiscopales et aumôneries pour construire davantage notre Eglise locale, dans un esprit de communion et conformément aux multiples interpellations du Pape François qui nous parle toujours de l'Ealise en sortie, contre une Eglise narcissique et renfermée sur elle-même.» Poursuivant son adresse, le S.G. de la CEC a rappelé: «Si la question financière reste encore un handicap sérieux, nous saluons et félicitons les deux sessions organisées par le secrétariat général sur la question de l'autofinancement de notre Eglise locale, la première a rassemblé les membres des commissions. aumôneries et mouvements d'apostolat; la seconde, les économes et procureurs des diocèses.»

Le président du CNALC a dépeint le contexte pastoral, politique et sanitaire qui a prévalu et prévaut encore au Congo, dans lequel se déroule cette session pastorale: «Cette session pastorale a lieu deux

mois après la tenue de la 6e Assemblée générale du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC) qui a eu pour thème: «Pourquoi vous tenez-vous ici toute la journée sans rien faire?» (Mat 20, 6). Avec des paroles pauvres, nous pourrions même dire que la main du Seigneur était passée par cette Assem-



Pendant l'intervention du directeur de La Semaine Africaine

blée générale» «Car tout s'était bien passé. Sous la supervision attentive du président de la Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs, Mgr Yves Marie Monot, nous avons vécu l'Eglise nationale dans ce brassage des responsables laïcs venus de tous nos diocèses sans incident et tout le monde est rentré chez soi dans la joie et la bonne humeur.», a renchéri M. Firmin Bozangabato, après avoir remercié les sœurs Salésiennes de Don Bosco de Makana pour l'accueil et l'hospitalité qu'elles ont réservés aux participants.

Dans son allocution d'ouverture de la session, l'évêque président de la CEC a fait observer une minute de silence pour compatir à la douleur des conférences épiscopales africaines en deuil, avant de faire remarquer l'absence de trois archevêques pour des raisons de santé et de force majeure. «Nous le savons, la Session pastorale porte essentiellement sur l'écoute et le suivi des différents rapports des Commissions épiscopales de la CEC. Dans le principe. les Commissions épiscopales en dehors des rapports de leurs programmes d'activités exécutés et en exécution, devraient nous informer, comment le Peuple de Dieu en général et nos Fidèles laïc (que) s en particulier ont reçu le Message des Travaux de l'Assemblée Plénière ordinaire annuelle qui avait eu lieu en octobre 2020, laquelle porte le thème: «La Formation sacerdotale». «Venez à ma suite, je ferai de



Mgr Daniel Mizonzo entouré des abbés Brice Armand Ibombo, Lambert Kionga et de M. Firmin Bozangabato (à l'ext dr.)

vous des pécheurs d'hommes», Mc 1, 17 «Qu'il me soit permis de nous rappeler que la prochaine Assemblée ordinaire plénière d'octobre sera la 50e Assemblée, donc un grand événement à préparer et à fêter. Nous auron's impérativement à en choisir le thème, ou peut-être faire le bilan de nos Assemblées plénières, au moins celles de ce début du XXIe siècle, à partir de l'an 2000. Cette Session pastorale se tient après le Message des Evêques du Congo sur, les élections du 21 Mars 2021, publié le 2 février 2021, en la triple fête de la présentation de Jésus au temple de Jérusalem, fête des chandeleurs (les lumières) et fête de la purification de la Vierge Marie. Message qui a engendré de grandes vagues, autrement dit des réactions diversifiées» Abordant la situation sanitaire du pays dans

rapport détaillé des activités menées notamment la 6e Assemblée générale du CNALC qui s'est tenu à la Cité Don Bosco de Makana qui a débouché sur le renouvellement du mandat de l'actuel président du CNALC, du vice-président, du secrétaire général et du secrétaire général adjoint. Aussi, le vice-président a présenté le tableau financier de la structure qu'il pilote en qualité de chargé à l'organisation. Dans son intervention complémentaire, le président du CNALC a présenté les activités menées à Pointe-Noire avec la Confrérie Cardinal Emile Biayenda et une mise au point a été faite sur la situation de la Confrérie sainte Rita, concernant le mandat de l'actuelle présidente nationale de cette confrérie. Il a été noté que le malaise est profond avec certains mouvements d'apos-

soin. Ainsi, l'orateur a fait un



Une vue de l'assistance, à l'ouverture

le contexte actuel lié à la CO-VID-19, l'évêque président de la CEC a relevé: «La pandémie du Coronavirus continue de nous harceler. Les vaccins sont arrivés au mois de mars 2021; les réseaux sociaux spéculent sur une polémique immense entre ceux qui les encouragent et ceux qui les découragent; nous sommes tou (te)s dans une sorte d'imbroglio; cependant les vaccinations ont commencé; c'est surement la solution pour une immunité collective; ces vaccinations ne sont pas obligatoires et elles sont gratuites, mais elles méritent d'être proposées, car elles appellent une responsabilité.» a martelé Mgr Daniel Mizonzo.

Les travaux se sont poursuivis les mercredi 14, jeudi 15 avril 2021, par les exposés des Commissions épiscopales. C'est le CNALC, par l'intervention de Joseph Mouanga, vice-président de cet organe technique de la CEC, qui a inauguré la série des interventions auxquelles les pères évêques ont prêté une oreille attentive et ont apporté leur touche indispensable, au be-

tolat d'où il a été recommandé de clarifier le charisme et la spiritualité des mouvements d'apostolat dans leur statuts respectifs afin d'harmoniser les mandats des bureaux des mouvements d'apostolat.

La Commission épiscopale pour l'éducation catholique (C.E.EDU.C) a emboité le pas au CNALC, avec les interventions conjuguées de Sr Clarisse Agnès Nkourissa, secrétaire générale de cette commission spécialisée dans la formation, l'enseignement et l'éducation catholiques, assistée de M. Raoul Sika, membre de la C.E.EDU.C. Dans leurs interventions respectives, ils ont présenté les réalités de l'Ecole catholique, ses joies et ses peines, les difficultés rencontrées sur le terrain, notamment l'absence d'un Conseil national de l'Ecole catholique qui devrait donner la feuille de route aux Directions diocésaines de l'Ecole catholique pour organiser à leur tour les Conseils diocésains de l'Ecole catholique. Ces différentes interventions ont débouché sur les perspectives d'avenir.

REFLEXION

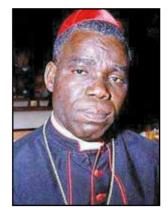
La prière de béatification et de canonisation

'Eglise catholique Romaine élève au rang de bienheureux et de saints les fidèles qui de leur vivant ont fait preuve d'une foi pour les autres: Hébreux 13,7: «Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés: ils vous ont annoncé la parole de Dieu. Mettez-vous sur l'aboutissement de la vie qu'ils ont menée.»

L'Eglise du Congo en particulier doit s'unir et se mobiliser sans cesse pour la cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda, afin qu'elle échappe au formalisme évangélique.

Par son sang répandu à la montagne de Djiri, il a été rendu semblable au Christ mourant sur la Croix au mont Golgotha, fouetté et torturé. Tous deux, victimes innocentes.

Que tous ceux qui mènent leur combat de prière pour la cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda



Cardinal Emile Biayenda

se mobilisent comme une seule personne pour sa canonisation. Il s'est sacrifié pour l'unité et la paix dans ce pays. Que ceux donc qui prient pour sa cause le comprennent et s'unissent. La faiblesse humaine ne peut être un support dans la prière pour la cause de béatification et de canonisation. Laissons-nous conduire par l'Esprit et non par nos intentions vaniteuses.

La prière d'une cause ne peut pas entraîner des contradictions, des désaccords. Seul le nom de la personne à béatifier et à canoniser, la vie qu'elle a menée, ses paroles prophétiques doivent ressortir, c'est l'unique pièce maîtresse de cette prière. Evidemment, ceux qui ont des témoignages et reliques doivent apporter à la commission comme preuves tangibles seulement.

Son tombeau vide à Itatolo est dans les herbes et ignoré par la plupart des chrétiens, même ceux qui ont été consacrés, une stèle pouvait même y être érigée, et bien entretenue comme le tombeau vide du Christ à Jérusalem. Nombreux sont ceux qui portent des tenues avec foulard et mouchoir de tête avec son effigie mais ignorent son histoire. Penser à lutter contre la dégradation de sa maison, en faire un mausolée.

Dans sa lettre pastorale du 6 novembre 1973, le Cardinal Emile Biayenda nous dit: «Enfants du même Père, si nous nous regardons les uns les autres, nous verrons mieux ce qui nous unit et nous divise. Reconnaissons les obstacles qui entravent l'unité intérieure de notre Eglise, l'unité entre les chrétiens, l'unité et l'harmonie entre citoyens de notre nation».

L'unité des chrétiens exige aujourd'hui que nous renoncions à tous nos particularismes diviseurs, pour ne tenir qu'à la foi fondamentale qui nous sauve et nous rassemble. Nous sommes tous des fils et des filles de cette unique mère, l'Eglise une et sainte, voulue par le Christ et pour laquelle le bon Cardinal Emile Biayenda a sacrifié sa vie.

Jean François Séraphin GANGA

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que le samedi 24 avril 2021, à 9h 30, il ordonnera prêtre à la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, le père Bienvenu Diouabaka Ntondele, de la congrégation des pères Trinitaires.

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses à soutenir le futur ordinand par leurs prières.

La Commission épiscopale pour les Migrants et Réfugiés, par l'intervention de Mme Clodia Ognelet, coordonnatrice de cette commission spécialisée dans la pastorale en faveur des migrants et réfugiés, a présenté i un des projets de cette structure, portant sur l'insertion socio professionnelle des filles et femmes en situation de dépendance de sexe. Ce projet a été financé par l'un des principaux partenaires de la CEMIR: le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui depuis octobre 2020. leur a adressé une notification de séparation, pour mettre un terme à ce partenariat.

Albert Mianzoukouta, directeur de publication du Bihebdomadaire La Semaine Africaine, a présenté les réalités financières, administratives et juridiques de la structure appartenant à la Conférence épiscopale du Congo qu'il pilote sur mandat des évêques du Congo.

Les deux recteurs des Grands

séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha ont informé les évêques sur les priorités, les statistiques du personnel et des séminaristes évoluant dans ces deux maisons de formation des futurs prêtres. Le problème de la délocalisation du Grand séminaire de philosophie vers un autre site a été mis en relief et a suscité plusieurs interventions. Les responsables et membres de bon nombre de commissions épiscopales et autres structures sous-tutelle de la CEC se sont relayés sur le perchoir pour emboîter le pas à leurs prédécesseurs pour présenter les réalités intrinsèques de leur fonctionnement ainsi que leurs projets d'avenir.

La clôture de cette session pastorale de la Conférence épiscopale du Congo est prévue ce vendredi 16 avril 2021, sauf cas de force majeure.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Echo du Dimanche des Rameaux et de la Passion à Oyo

L'Eglise a célébré le 28 mars 2021, le Dimanche des Rameaux qui commémore l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, et inaugure la Semaine Sainte ayant pour point culminant la fête de Pâques. A Oyo, les chrétiens de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption ont eu droit à une messe solennelle célébrée avec liesse, débutée par une procession partie du parvis de l'église. Palmes à la main, les chrétiens chantant et scandant hosanna, ont manifesté leur joie de célébrer l'entrée du Seigneur Jésus dans la Ville Sainte avant son calvaire. La messe était présidée par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse.

ors de cette messe, l'abbé Gervais Yombo a édifié le peuple de Dieu sur l'itinéraire parcouru par le Seigneur Jésus qui a fait l'expérience à la fois de la joie (mystère joyeux) et de la croix (mystère douloureux). D'après le prêtre, Jésus vient résumer la vie de l'homme, il assume le destin de celui-ci, il révèle à chacun qui sommes-nous: des gens appelés à être heureux mais qui ne doivent pas oublier qu'il y a aussi la croix. Voilà pourquoi Jésus lui-même porte la croix pour ne pas en faire un instrument de la souffrance. Dans la vie de Jésus il y a un mystère de l'action pendant trois ans et le mystère de la passion, mais, au final il y a la gloire de Dieu. Ainsi, il faut savoir rendre grâce à Dieu pour les bénédictions dans sa vie, savoir chanter hosanna.

La procession du Dimanche des Rameaux nous rappelle que nous sommes des pèlerins dans ce monde, que nous marchons vers la Jérusalem céleste. Chacune de nos vies est une marche vers Jérusalem céleste. Jésus passe dans la vie de chaque homme tous les jours. Est-ce que nous avons le temps de lui dire hosanna s'est interrogé l'abbé Yombo. Le curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo a fait constater que parfois Jésus



L'abbé Gervais Protais Yombo bénissant les rameaux

voir le fils de Dieu. «Et nous aujourd'hui nous sommes à la place du peuple et chantons

Les participants à la messe en procession

passe dans notre vie mais nous dormons, nous restons indifférents. Il a symbolisé son propos par l'épisode de Zachée qui n'a pas laissé passer l'occasion. Il est monté sur un arbre pour

de tout notre cœur la gloire de Dieu. Dans le Sanctus, chaque jour nous chantons hosanna à la messe: Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu de l'univers. Le Seigneur est toujours en pleine

procession, avec nous comme avec les disciples d'Emmaüs», a rappelé à ses chrétiens l'abbé Gervais Yombo.

Pendant cette messe à laquelle ont participé le préfet de la Cuvette, Jean-Christophe Tchicaya, le député de la première circonscription de Poto-Poto à Brazzaville Jean De Dieu Kourissa, ainsi que d'autres personnalités, l'abbé Gervais Yombo était entouré entre autres des abbés Carlos Mbambi du diocèse de Cabinda (Angola) en mission à Pointe-Noire et Igor Ondouma, curé de la paroisse de Bokoma. Parmi les temps forts, le peuple de Dieu a eu droit à la lecture de la Passion du Christ en lingala. Un symbole fort pour l'inculturation de l'évangile.

> **Aristide Ghislain NGOUMA**

1ère SESSION PROVINCIALE DES CDPEJ DES 3 DIOCÈSES DE LA PENORD

Sensibiliser les jeunes à l'importance de la réconciliation, de la justice et de la paix au Congo

La restructuration récente du paysage ecclésial congolais en provinces ecclésiastiques est un acte prophétique de taille. Cette érection des provinces est un appel du Saint-Esprit qui nous fait percevoir les enjeux de la proximité géographique de nos diocèses et les aspirations pastorales nouvelles. Désormais, la mission évangélisatrice au Congo se trouve devant un tournant décisif qui impose des nouvelles manières de collaboration pastorale, des perspectives missionnaires plus transversales et des orientations pastorales plus intégratives. C'est dans ce contexte, qu'il s'est tenu du 3 au 7 février 2021 à l'évêché de Ouesso, la première session provinciale des commissions diocésaines de l'enfance et de la jeunesse des trois diocèses de la Province Ecclésiastique du Nord en sigle; la PENORD regroupant: l'archidiocèse d'Owando; les diocèses de Ouesso et d'Impfondo afin de planter les bases solides de la pastorale de la couche juvénile, sensible de la société, sur laquelle se tourne tous les espoirs du future de l'Eglise et de la société, par une messe d'ouverture des travaux présidée par son excellence Monseigneur Yves Marie Monot dans la salle des conférences de l'évêché.

u cours de cette session, les 30 participants composés de jeunes, d'aumôniers et de religieuses ont suivi 4 communications sur les thèmes: - La province Ecclésiastique du Nord: approche canonique et pastorale (enieux et perspectives), animé par M. l'abbé Ulrich Mikouoh Nzeuh, aumônier de Ouesso; - La délinguance juvénile dans la province ecclésiastique: approche juridique, animé par M. le procureur Gaël Dimitri Otouna; - Jeune catholique: «ton engagement dans l'Eglise et dans la société», animé par sœur Evelyne Kerezouwe de l'archidiocèse d'Owando et La jeunesse à l'épreuve de la cybercriminalité: enjeux et

perspectives, animé par M. le procureur Gaël Dimitri Otouna. Ces thèmes ont donné lieu à des débats très édifiants.

Plusieurs exercices spirituels ont été menés dont les messes. les laudes et l'adoration du Saint Sacrement afin de demander plus d'énergie et de sagesse pour une bonne conduite de la pastorale provinciale de l'enfance et de la jeunesse dans la PENORD et aussi se confier à la Sainte Vierge Marie à travers le chapelet pour que le chemin de cette nouvelle mission soit balisé.

Après un échange de vie des commissions diocésaines avec questions réponses, fructueux, les participants ont mis en place une Commission provinciale



Les participants posant devant la cathédrale

de l'enfance et de la jeunesse de 9 membres afin de mener à bien la pastorale provinciale et se présente de la manière suivante:

Coordonnateur provincial de l'enfance et de la jeunesse: Ludovic Ernest Massieme Coordonnateur adjoint: Davy

John Peter Ibounat Secrétaire chargé à l'admi-

nistration: Armel Moumbeket Secrétaire charge aux finances et matériel: Nelly Ibata Secrétaire chargé du développement et des projets: Marie-Noëlle Moukonde

Secrétaire chargé à l'organisation: Jean Fréderic Ngouembe

Secrétaire chargé à la liturgie: Jean Kassongo Secrétaire chargé à la culture

et sport: Rasnel Okaka Secrétaire chargé à la communication: Jean De-Dieu Passi

Avec pour première tâche, l'élaboration des textes juri-NORD. Pour les activités, la commission s'est inclue dans les activités nationales a mis parcours avec une dimension provinciale à savoir: le Forum national à Pointe-Noire, la Co-Ionie nationale à Ouesso

Aussi, une stratégie d'autofinancement des activités a-t-elle été élaborée pour permettre à la commission de bien réaliser ses activités en comptant sur le dynamisme des commissions diocésaines à créer des activités génératrices de revenus. Au terme de ces travaux, les participants se sont réjouis de la qualité des enseignements reçus et ont formulé des recommandations: Renforcer l'enseignement sur la doctrine de l'Eglise au sein de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse;

TROISIEME DIMANCHE DE PAQUES - B

«A vous d'en être les témoins»

Textes: Ac 3.13-15.17-19: Ps 4.2.4.7.9: 1 Jn 2.1-5a: Lc 24.35-48

ans la première lecture de ce dimanche, Saint Luc nous conduit à Jérusalem, peu de temps après la fête de la Pentecôte. Attirée par la stupeur, la foule a accouru au temple et s'est rassemblée au portique de Salomon. Il se passe qu'un homme, paralysé depuis, bondisse et crie sa louange au Seigneur devant tout le monde, ne lâchant plus les apôtres Pierre et Jean. Mais ce qui va arriver, est encore plus étonnant...

C'est Pierre qui prend la parole, et ses mots percent les cœurs de tous et toutes. Un témoignage saisissant sort de sa bouche, par l'autorité qui émane de toute sa personne. Son témoignage ramène la foule à la présence de Jésus, «le Saint et le Juste», le «Prince de la vie», qu'ils ont tué et que Dieu a ressuscité, en accomplissant les Ecritures. Devant la présence de Jésus arrêté, condamné, crucifié, ils n'avaient pas été saisis par la foi ou par la pitié. Mais il semble que, par les paroles de Pierre, la présence de Jésus, tué injustement et ressuscité, soit maintenant encore plus réelle et efficace. Ils l'ont tué: Pierre le dit ouvertement, franchement. Mais ses mots n'aboutissent pas à une accusation, plutôt à un appel à la conversion. Et cet appel frappant, ce jour-là, est accueilli par des milliers de personnes.

La puissance du témoignage de Pierre, si réel et frappant, a sa source quelques mois auparavant, au jour de la Résurrection. C'est encore la narration de Saint Luc qui nous conduit, par la lecture de l'évangile qui nous est proposé ce dimanche. Les apôtres reçoivent le témoignage des disciples qui reviennent d'Emmaüs: ils ont rencontré le Seigneur ressuscité et il s'est fait reconnaître par la fraction du pain. Il semble que leurs paroles appellent la présence de Jésus en personne: pendant que les deux disciples témoignent à propos de Lui, il se fait présent au milieu d'eux. Il se fait reconnaître dans la réalité de son corps, en montrant ses plaies, en mangeant devant eux.

En se montrant à ce moment précis, Jésus fait comprendre que les paroles de ses véritables témoins ne conduisent pas à une doctrine, mais premièrement à une personne et à sa présence réelle, vivante. Quand on parle de Lui, ou mieux, quand on lui donne notre témoignage, il se fait présent.

Les Ecritures elles-mêmes, qui parlaient de Lui, ont conduit à la vérité de sa passion, de sa mort et de sa résurrection dans la chair, source de la conversion et du pardon des péchés pour toutes les nations. Celui dont Moïse, les prophètes et les psaumes ont parlé, maintenant il est là: les Ecritures s'accomplissent dans sa présence. Et par sa présence il continue à nous dire: «Pourquoi êtes-vous bouleversés?» La peur pourrait être l'une de nos tentations les plus trompeuses et paralysantes. Mais il continue à nous inviter: n'ayez pas peur de ma présence! N'ayez pas crainte d'être mes témoins, d'annoncer la conversion en mon nom! N'ayez pas peur de vivre en tant que chrétiens! N'ayez pas peur du monde, car je veux appeler toutes les nations.

Après avoir manifesté sa présence, dans son véritable corps, Jésus relance son appel à la mission et au témoignage, adressé à tous ses apôtres. Maintenant, ils vont avoir cette certitude: quand ils iront dans le monde entier, annoncer la conversion et le pardon des péchés en son nom, Jésus se fera présent avec eux, il donnera la vigueur et l'efficacité à leur parole et à leur action.

«À vous d'en être les témoins» - dit Jésus à ses apôtres. Ces paroles nous rejoignent nous tous, elles sont adressées à nous aussi. Que nos cœurs sentent la force irrésistible de cette mission, sa puissance qui nous permet de dépasser tous nos peurs et non obstacles. Que notre témoignage soit un humble instrument, pour porter la présence du Seigneur dans nos familles, nos villages, nos communautés, nos milieux de vie. Et que nous aussi, nous nous laissions conforter et soutenir par le témoignage de nos frères et sœurs, afin que la présence du Seigneur rassemble autour de lui toute l'Eglise et l'humanité entière!

> P. Francesco BRANCACCIO Catanzaro, Italie.

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville Du 11 au 17 octobre - 50° Assemblée plénière - CIO/Brazzaville

> Abbé Brice Armand IBOMBO Secrétaire Général de la CEC

Rendre prioritaire l'emploi des jeunes dans les structures de l'Eglise; Susciter l'adhésion des curés des paroisses dans les activités de l'enfance et de la jeunesse; etc.

Une excursion a été organisée pour une visite de la ville de Öuesso et de Mokeko en passant par le séminaire et les sœurs de la Charité. Une messe de clôture a été célébrée par les pères aumôniers suivie d'un repas fraternel à la paroisse cathédrale.

Les participants à la première session de l'enfance et de la jeunesse de la PENORD remercient les pères évêques pour avoir permis et rendu possible la tenue de cette activité. Merci à tous pour votre soutien multiforme.

Que le seigneur Jésus-Christ guide les pas des organisateurs sur le chemin qu'ils viennent d'emprunter.

G. W. B. (Sur le communiqué final du secrétariat)

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES):

Piste Mboko – Dzebé – Yengo

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA APPEL D'OFFRE N°003/FOK/2021

Date de publication de la demande: 15 avril 2021 Date limite de soumission des offres: 05 mai 2021 à 15h00

Les candidats intéressés de cette liste peuvent obtenir des informations auprès du PNOK (Voir la personne en charge du dossier à savoir Madame Marketa SVEJCAROVA: marketas@africanparks. org).

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offre et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

La soumission doit être effectuée sous la forme d'un devis précis et détaillé qui doit ainsi inclure l'ensemble des matériels requis à cette étude, la logistique, les

différentes prestations, la restauration et le logement pour toute la durée de l'étude et ceci pour l'ensemble des membres de l'équipe.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: FONDATION ODZALA-KOKOUA, Bureau du Service des Opérations

Brazzaville: 188 bis Avenue Emile BIAYENDA/ Centre-ville

Mbomo: Bureau du QG de la Fondation Odzala-Kokoua

Tél: 05 391 41 50/05 743 00 75/04 422 26 03, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.



REPUBLIQUE DU CONGO Unité – Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua

Unité de Gestion BP 62, Brazzaville pnok@africanparks.org www.african-parks.org

Appel à Candidature

Contexte:

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) est le plus grand Parc du Congo. Il couvre une superficie de 1 364 600ha et s'étend sur deux département du pays (Sangha et Cuvette-Ouest). Il a été créé par décret n°221 du 10 mai 2001.

Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala-Kokoua (FOK), organisation non gouvernementale crée suite à un accord de partenariat signé entre African Parks Network et le Gouvernement du Congo représenté par le Ministère de l'économie forestière pour la gestion durable de ce parc sur une période de 25 ans.

Abritant une population d'éléphant de forêt estimée à 7300 individus en 2020, soit 7% de la population mondiale de cette espèce, avec au cœur de la gestion la forte pression humaine du fait du braconnage, mais aussi le Conflit Homme faune (Du au dévastation des cultures et des biens causés par les éléphants).

Pour ce faire la FOK a mis en place une assurance dévastation depuis 2015 pour indemniser une partie des cultures et a initié une étude de cartographie participative depuis 2019 afin de mieux comprendre l'usage des terres et leur répartition pour mieux prévenir le conflit sous la responsabilité du Service Conflit Homme-Faune.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités,

la FOK recherche un (e) stagiaire en cartographie participative pour appuyer son service CHF

Lieu d'affectation:

Le/La stagiaire sera basé (e) au QG du PNOK à Mbomo; avec des déplacements fréquentes dans les villages et en forêt

Missions:

Sous la supervision générale du Chef de Service conflit Homme-Faune et la supervision directe de l'assistante CHF du PNOK, le/la Stagiaire aura pour principale mission d'appuyer le service conflit Homme-faune dans la mise en œuvre de ses activités notamment:

- Participer aux séances de sensibilisation et collecte des données GPS pour Cartographie participative;
- Participer à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées;
- Participer aux missions de prise de données GPS sur le terrain (en forêt et dans les villages) avec les populations;
- Saisir des données et participer à l'analyse des données récoltées sur le terrain;
- Participer à l'entretien de la base de données (Cartographie participative principalement);

 Cuivre et collecter les données de dévectetien des
- Suivre et collecter les données de dévastation des cultures dans le cadre de l'assurance dévastation;
- Faire l'archivage de tous les documents du service.

Profil recherché:

Etre de Nationalité Congolaise;

- Etre apte à faire les missions de terrains;
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+3 ou plus) en sociologie, agronomie, foresterie, géographie avec un engouement pour les relations directes avec les populations locales et la conservation;
- Avoir un excellent niveau de français et parler couramment le lingala (la connaissance d'une langue locale parlée autour du PNOK est un plus);
- Posséder une grande capacité d'écoute et avoir d'excellentes capacités de communication;
- Maitriser les logiciels de traitement de texte (Word et le tableur Excel) (à vérifier);
- Etre sensible aux problématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable;
- Etre organisé et rigoureux dans le travail;
- Avoir déjà participé aux missions de collecte de données sur le terrain (2 mois minimum);
- Savoir utiliser un GPS (prise de points, tracking, navigation, etc.) et/ou maitriser les outils SIG (ArcGIS) serait un plus.

NB: Les candidature féminines sont fortement encouragées

Date de début: Dès que possible

Dossier de Candidature:

Les candidats intéressés par le présent appel à candidature doivent fournir un dossier comprenant:

- Une lettre de motivation adressé au directeur du PNOK:
- Un Curriculum vitae détaillé;
- Les copies des diplômes et attestation obtenus;
- Les Copies attestant les services précédemment rendus.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mails au plus tard le 25 Avril 2021 à rh.odzala@ africanparks.org et pnok@africanparks.org

FLEVAGE

Cotiser régulièrement pour une production agricole appréciable

Il s'est tenu à Brazzaville, au Forum des jeunes entreprises du Congo le 9 avril dernier, l'assemblée générale annuelle du Cluster de la filière avicole de Brazzaville (CFAB). Sous l'égide du directeur général des petites et moyennes entreprises (DGPME), Rudy Stephen Mpieré-Ngouamba représentant la ministre de ce département ministériel, en présence des responsables du Cluster.

ix-huit membres effectifs sur 26 étaient présents à cette assemblée, et nombre de points ont été examinés parmi lesquels les rapports technique et financier, le paiement des parts sociales tout comme des cotisations statutaires ou la présentation de la Commission contrôle

de la Commission contrôle... Ouvrant les assises de cette assemblée, Rudy Stephen Mpieré-Ngouamba a mis en lumière l'importance du travail qu'effectue le cluster pour le pays et pour la population. «En dépit des efforts consentis par le Gouvernement ces dernières années pour la diversification et l'amélioration de notre économie, il sied de noter qu'il existe encore des initiatives à entreprendre dans certains secteurs. Vu que le niveau et le spectre de la pauvreté de nos populations restent visibles malgré les atouts et les potentialités dont regorgent le pays...Le Gouvernement de notre pays face à ce constat s'est fixé comme objectif principal la construction d'une économie compétitive et à forte croissance des autres secteurs en dehors du pétrole.

Une diversification qui exige fondamentalement l'épanouissement et l'éclosion du secteur privé pour une contribution à la création des richesses nationales», a-t-il déclaré.

La présentation du rapport financier dans sa clarté a focalisé l'attention des participants. M Boyamba, membre, a souhaité une implication active du ministère des PME dans les actions du Cluster. Ernest Nkanza, représentant le DGPME, a pris acte de la suggestion et exhorté les membres à faire le nécessaire pour lever la lassitude au niveau des paiements des cotisations, pour éviter d'envoyer une mauvaise image à ceux qui regardent de l'extérieur. «Nous souhaitons avoir des documentaires sur vos activités et faire des descentes dans vos exploitations», a-t-il fait savoir. Pour sa part, Bizibandoki, membre, revenant sur le point financier, a signifié aux participants qui hésitent encore à verser leurs droits puisque les autres Clusters à l'intérieur du pays comptent sur celui de Brazzaville qu'ils prennent comme modèle. Aussi a-t-il prié



Le Dgpme et les participants posant après l'ouverture des travaux

les membres hésitant à mettre fin à la tergiversation.

Le représentant du point focal FADPME du PADEC, Jean-Claude Yvon Ntietie, a insisté également sur la fluidité des cotisations, soutenant que «pour le FADPME, le diagnostic organisationnel est essentiel, et ce sont les chiffres qui, à cet effet, parlent. Il faut donc être conséquent sur les cotisations surtout que vous disposez d'un atout, le capital confiance qui est une des choses essentielles de votre Cluster. Une fois la question des cotisations réglée, le projet de production de poussins augmentera ipso facto la demande en intrants et pourra booster la production agricole.» Mme Flora Mankoussou, représentante du directeur général de l'agriculture a insisté sur la

contrepartie des acteurs pour les projets à coûts partagés pour pondérer les coûts d'investissements

L'assemblée a été informée par ailleurs de l'amendement des documents juridiques par le Conseil d'administration en novembre 2020. Avant d'avoir connaissance des membres qui composent la commission de contrôle et d'évaluation: président: Guy Aldar Sango; secrétaire: Hugues Mouamana; membre: Christian Bokotaka Clôturant les travaux, Ernest Nkanza a exhorté les membres du Cluster à avoir de la volonté. de l'enthousiasme et d'adhérer au projet de la structure pour créer un dynamisme.

Viclaire MALONGA

COOPÉRATION CONGO-CHINE

Des classes Confucius pour s'imprégner de la langue et de la culture chinoises

L'amitié sino-congolaise ne cesse de s'étendre et de se diversifier. L'Institut Confucius de l'Université Marien Ngouabi, les classes Confucius pour l'apprentissage de la langue et de la culture chinoises récemment au Complexe scolaire Gampo-Olilou-lycée de la Révolution, situé dans le 5° arrondissement Ouenzé en sont la preuve.

a cérémonie de lancement officiel a eu lieu le 9 avril dernier par visio-conférence, à Brazzaville. Elles seront opérationnelles à partir de la rentrée scolaire prochaine. Le ministre de l'enseignement Primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, ainsi que l'ambassa-

deur de Chine au Congo, Ma

Fulin, y ont pris part. L'acte d'ouverture des classes Confucius a été accompli par le ministre de l'enseignement Primaire. L'aboutissement de ce projet est bien apprécié par les deux parties, selon les allocutions prononcées à l'occasion. L'inauguration de ces classes fait suite aux liens d'échange et de coopération interscolaires signés le 30 octobre 2018 entre la Chine et le Congo, dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation au Congo, et entre l'Ecole secondaire expérimentale de Henan de la République populaire de Chine et le complexe scolaire Gampo-Olilou-Révolution du Congo. Les classes Confucius sont basées sur les visites, les échanges d'éducation, les camps d'été et la formation des enseignants dans d'autres pays. «La création de cette classe Confucius favorisera l'apprentissage de la langue et

de la culture chinoises et sera.

à n'en point douter, l'un des maillons forts de la coopération sino-congolaise en matière d'éducation, car nos apprenants acquerront et comprendront les mécanismes du développement d'une nation par le moyen de sa culture», a dit le proviseur du lycée de la Révolution, Firmin Moungala, en précisant que ces classes sont ouvertes à tout élève désireux d'apprendre la culture chinoise.

L'inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, David



Pendant le dévoilement de la plaque

simple accident de l'univers», a-t-il rappelé, paraphrasant l'auteur français André Malraux. Le vice-président et secrétaire général de la fondation inter-

general de la londation inter-

Le ministre de l'Enseignement primaire et l'ambassadeur de Chine au milieu

Boké, a salué ce projet. Il a invité toutes les parties à mettre la main à la pâte pour sa réussite au bénéfice des jeunes. «La culture est ce qui fait de l'homme autre chose qu'un

nationale de l'éducation de Chine, Zhao Lingshan, qui s'est exprimé depuis la Chine pense que l'ouverture de ces classes marquera de son empreinte l'amitié entre les deux peuples. «Ces classes formeront davantage les jeunes congolais et insuffleront une nouvelle vitalité à l'amitié des deux pays».

Les classes Confucius vont servir de pont pour approfondir l'amitié sino-congolaise et sino-africaine, a déclaré le proviseur de l'école secondaire expérimentale de Henan, Wu Zhenmin. Elles s'efforceront, a-t-il ajouté, d'explorer la voie efficace et les mesures novatrices, en vue d'apporter les contributions à la promotion conjointe de la construction de la communauté de destin sino-africaine.

Pour le directeur général adjoint du bureau provincial de l'éducation de Henan, Diao Yuhua, ces classes ouvrent une page toute neuve pour les échanges dans le domaine de l'éducation entre les deux nations. Que les jeunes saisissent d'ores et déjà cette opportunité.

Germaine NGALA

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME À L'IFC

Pour un plaidoyer en faveur des enfants autistes

élébrée chaque 2 avril, la Journée mondiale de sensibilisation fut instituée par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 2008. L'autisme est un handicap qui se loge au niveau de la tête et touche une personne sur 150 dans le monde.

Au Congo, une table-ronde sur l'autisme a été organisé jeudi 2 avril 2021 dans la grande salle de l'Institut français du Congo, sous le thème: «Autisme et environnement» et un sous thème: «Autisme au Congo, brisons le silence!». Animée et modérée par Marie Veillon, elle a eu pour objectif d'inciter à une réelle prise en charge et une inclusion, c'est-à-dire sensibiliser les décideurs, les hommes et les femmes de bonne volonté à soutenir l'action de prise en charge réalisée par différents acteurs à la Case Dominique et les Ecoles spéciales et de lutter contre la stigmatisation.

L'autisme est un trouble de développement qui affecte la communication et l'interaction sociale par des comportements restrictifs et répétitifs. Il apparaît dans la plupart des cas à l'âge de trois ans, avec des troubles au moment du développement du cerveau qui doivent interpeller les parents qui pensent que l'enfant est calme et ne dérange pas. Dans le monde, les besoins des personnes atteintes de troubles mentaux sont peu abordés, si bien que la situation des enfants vivant avec l'autisme est très préoccupante, particulièrement en Afrique.

En République du Congo par exemple, ces enfants ne sont toujours pas compris. La non connaissance de leurs troubles est parfois vue comme de la sorcellerie, ce qui entraîne des dérivés dramatiques importants dans la vie des personnes souffrant de troubles du spectre autistique.

François Barateau, ambassadeur de France au Congo, présent à cette table-ronde, a dit: «Les professionnels sont témoins de la détresse des parents, face à ces enfants dont ils ont parfois du mal à comprendre le comportement. Nous savons que le dépistage précoce, l'individualisation de la prise en charge et l'accompagnement des familles sont les trois piliers indispensable pour permettre aux enfants de maximiser leur potentiel.» Il a soutenu son propos en s'appuyant sur le cas de Mark Zuckerberg qui, atteint d'autisme, a cherché à élaborer un mode de communication alternatif pour les personnes mal à l'aise socialement. Il créa Facebook dont le retentissement planétaire n'est plus à démontrer. Mark Zuckerberg est ainsi la plus grande démonstration de transformation d'une différence en une force. Les personnes autistes ont beaucoup à nous apprendre.

La Sœur Ida, de l'école Case Dominique sise rue Mbochis à Poto-Poto, une école conventionnée relevant de la Direction diocésaine de l'éducation catholique, a dit: «Nous sommes invités à lutter contre la discrimination et commencer un vrai plaidoyer en faveur des personnes vivant avec des troubles envahissants de développement (T.E.P.) et des troubles du spectre autistique (T.A.S.) pour une prise en charge globale». L'activité éducative et d'insertion se réalise à travers cette école et la maison Eva.

M. Jacques Gouma, médecin scolaire, a indiqué que l'autisme est un handicap qui peut être développé avant ou après l'âge adulte avec pour symptômes ou manifestations la perte progressive du langage, l'isolement et l'agitation. Il a en outre fait savoir qu'il existe plusieurs catégories d'autisme dont l'autisme haut niveau. Ici l'enfant conserve les capacités intellectuelles. L'autisme profond atteint le niveau profond de capacité intellectuelle de l'enfant depuis son jeune âge. Le directeur de l'Ecole, Dieu Merci Mouanga Nakavoua, a soutenu que «dans cette école la démarche visée est d'améliorer la qualité de vie de l'enfant, lui faire acquérir une certaine autonomie, des savoirs afin de construire sa personnalité ou la reconstruire. L'engagement des parents dans cette action contribue à favoriser une bonne intégration socio familiale et professionnelle.» Il a poursuivi paraphrasant Sœur Marguerite Thiberghin, fondatrice de cette école: «On vient à la Case Dominique avec mille soucis et on sort de là avec deux milles sourires. L'association des Petites sœurs dominicaines (A.P.S.D.C.) a pour mission de travailler pour la dignité des vulnérables et des défavorisés de la société. Elle lutte contre les diverses situations déshumanisantes à travers ses structures de santé: d'éducation, de développement. d'insertion et de réinsertion. Elle est engagée égalemement à scolariser les élèves ne pouvant plus intégrés les écoles formelles pour raison de retard scolaire, de maladies et de traumatisme profond. Elle répond aux besoins très particuliers de ces élèves exceptionnels l'A.P.S.D.C a sensibilisé et formé la communauté éducative et organisé en 2015 la première Journée de sensibilisation de l'autisme sous le thème: «Autisme au Congo, parlons-en!».

Christevie OBA (Stagiaire)

ANNONCES

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire sise à Brazzaville (République du Congo) 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE» B.P.: 14745 - Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79 E-mail: etudepongui2@gmail.com

SAHAM ASSURANCE CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration Entreprise régie par le Code des Assurances «CIMA» au capital de 4 510 000 000 de Francs CFA Brazzaville (République du Congo) Rond-point City Center, rez-dè-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville RCCM: CG/BZV/11 B 3065

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-verbal de la l'agrément de Monsieur le Miréunion du Conseil d'Administration I nistre en charge du secteur des du vingt-deux juillet deux mil vingt de la société SAHAM ASSURANCE SA, reçu en dépôt au rang des Dépôt légal: un exemplaire du minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial de résidence à Brazzaville, le vingt-neuf mars deux mil vingt et un et enregistré le même jour à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 058/15 numéro 0534, les administrateurs ont procédé à la:

 Nomination de Monsieur Ahmadou Abdallah TOURE, en qualité de Directeur Général de la société SAHAM ASSURANCE SA, en remplacement de Monsieur Etienne KOUADIO, démissionnaire, appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe, pour une durée indéterminée avec effet au premier août deux mil vingt et sous réserve de

assurances.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du vingtdeux juillet deux mil vingt a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le deux avril deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 71.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «SAHAM AS-SURANCE CONGO» SA sous le numéro: M2121-140.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

ETUDE Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire

Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 104, Avenue MOE KAAT MA-TOU, Immeuble MASSEKE, face J. J. LOUKABOU, B.P.: 8141, Téléphones: 06 664 24 99 / 05 587 03 53 E-mail: mouts prosper@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal sous seing | • Approuver la nouvelle répartition privé de l'assemblée générale mixte des associés de la COMPA-GNIE AFRICAINE DES TRAVAUX ELECTRIQUES (CATE), Société à Responsabilité Limitée au capital de F.CFA UN MILLION (1 000 000), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR 18 B 360, tenu en date à Pointe-Noire le seize septembre deux mil vingt, déposé au rang des minutes de Maître Prosper MOUT-SOUKA, le dix décembre deux mil vingt, enregistré dans la même ville, le onze décembre deux mil vinat sous Folio 236//7, NO 7601, les associés de la société ci-dessus citée, ont décidé de:

 Cession des parts sociales entre Monsieur ATIF Saïd, Cédant et Monsieur MANOUACH Othmane. Cessionnaire, d'une part, puis, entre Monsieur Mostafa MAAKOUL. Cédant, et Monsieur Othmane MA-NOUACH, Cessionnaire. d'autre part;

- des parts sociales:
- Transférer le siège social de la société sus mentionnée au quartier MPITA, derrière la Société FOSE-LEV, à Pointe-Noire, République du Congo.

Comme conséquence:

Les statuts de la Société la COMPA-**GNIE AFRICAINE DES TRAVAUX** ELECTRIQUES (CATE) SARL ont été mis à jour.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le vingt-deux décembre deux mil vingt, sous dépôt numéro CG-PNR-012020-D-00016, immatriculée Numéro CG-PNR-01-2018-B12-002410

Pour Avis

Maître Prosper MOUTSOUKA,

Notaire.

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral au sein de la Délégation Générale aux Grands Travaux.

MULTINATIONAL RDC/CONGO: PROJET D'AMENAGEMENT DES ACCES ROUTIERS AU PONT ROUTE-RAIL SUR LE FLEUVE CONGO

La République du Congo a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD) à travers le FPPI-NEPAD, un don en vue du financement des études du raccordement routier Yié-Maloukou».

Ce projet vise les principaux objectifs suivants:

Sur le plan sectoriel du projet: assurer la continuité du système de transport sur le corridor Tripoli -Windhoek et à de contribuer à la promotion de l'intégration régionale en Afrique Centrale.

Sur le plan spécifique: la création d'une liaison routière permanente entre la RDC et la République du Congo. Le projet est articulé autour de: (i) voies d'accès désignant, en rive droite du fleuve Congo (République du Congo), les voies reliant le Pont à la RN1 et; (ii) de voies de raccordement comprenant: en République du Congo, la route Igné – Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchot.

Le projet porte sur les composantes suivantes: Partie République du Congo

Composantes	Description
A. Travaux routiers:	- Non applicable
B. Aménagements connexes	- Non applicable
C. Appui institutionnel et facilitation des transports	 Etudes techniques détaillées de la route Yié – Maloukou Tréchot (27 km) y compris celle d'impact environnemental et social Etudes techniques détaillées de mise à niveau et de réhabilitation de la route Igné – Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchot y compris celle d'impact environnemental et social
D. Gestion du projet	- Audit comptable et financier;
	- Suivi-évaluation de l'impact socio - économique du projet y compris la mise en œuvre du PGES et du PAR;
	- Fonctionnement de l'organe d'exécution

Acquisition des Services:

Toutes les acquisitions des services de consultants ainsi que les services autres que ceux des consultants financés par la Banque, se fera conformément à la politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans l'Accord de financement. Plus particulièrement, les acquisitions seront effectuées comme suit

Les méthodes et procédures d'acquisitions du cadre de passation des marchés de la Banque («système de la Banque») seront utilisées pour les transactions suivantes:

Consultants: Tous les services de consultants prévus dans le cadre du projet notamment (i) les Etudes techniques détaillées de la route Yié – Maloukou Tréchot (27 km) y compris celle d'impact environnemental et social; (2) les Etudes techniques détaillées de mise à niveau et de réhabilitation de la route Igné – Zone Économique Spéciale de Maloukou Tréchot y compris celle d'impact environnemental et social; (3) l'Audit comptable et financier; (4) le Suivi-évaluation de l'impact socio - économique du projet y compris la mise en œuvre du PGES et du PAR; (5) consultant individuel pour l'appui à l'Unité de Coordination en Suivi du projet et passation des marchés.

Les dossiers de sollicitation (TRD, AMI, DDP etc.) devraient être disponibles au mois de juin 2021, au plus tard.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante:

Délégation Générale aux Grands Travaux Immeuble du Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux, Place de la République, Brazzaville Personne à contacter: Monsieur Oscar OTOKA, Coordonnateur Technique Tel: +242 06 668 0522, 06 868 80 35 Email: otoka2002@yahoo.fr; batoung123@gmail.com; payima6@gmail.com

FESTIVAL

L'IFC de Brazzaville va bientôt vibrer au rythme de Kokutan'art

La première édition du festival intitulé «Kokutan'art», qui signifie en langue Lingala rencontres en Français (festival international de la photographie d'auteur de Brazzaville) se déroulera du 20 au 24 avril à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville sous le thème «L'Afrique en face». En vue d'annoncer les couleurs de ce rendez-vous, son initiateur, Lebon Chansard Ziavoula, photographe de renom, en présence des membres de la plateforme Mbongui Art photo et de la directrice déléguée de l'IFC, Mme Marie Audigier, a donné une conférence de presse le 13 avril dernier.

e festival entend valoriser le métier de photographe en Afrique en général et du photographe congolais en particulier pour booster ce secteur a dit L.C. Ziavoula. «L'idée est de montrer l'Afrique photographiée par les Africains au monde, et aussi une Afrique qui se réinvente. Nous avons également voulu créer un cadre d'échange au Congo parce que nous constatons que les photographes congolais participent à des rencontres à l'étranger, cependant au pays aucune rencontre sur la photographie n'est organisée, voilà pourquoi nous avons pensé mettre ce cadre en place».

Pour Lebon Chansard Ziavoula, ce festival sera un véritable mo-

ment d'échanges, de réflexion et d'exposition d'œuvres photographiques. Au programme, des ateliers, des projections, des expositions et des conférences sur un des thèmes qui minent la société, en l'occurrence la pollution, a précisé l'organisateur. «Ces activités seront menées par 11 artistes photographes du Gabon, du Mali, du Togo, de la RDC, du Sénégal, du Cameroun, de France et du Congo . Le public contemplera les photographies des artistes tels Mirna Kitombo, Robert Nzaou et Francis Kodia. Nathanie Guironnet (France), Bunny Claude Massassa (Gabon)...», a fait savoir L.C. Ziavoula.

Compte tenu de la pandémie de Covid-19, le festival se dérou-



Lebon Chansard Ziavoula (2ème à partir de la dr.) pendant la conférence de presse

lera en présentiel et en virtuel. Les participants internationaux vont intervenir à distance, seules leurs œuvres seront exposées.

Avec sa plateforme Mbongui Art photo, Lebon Chansard Ziavoula a remercié tous les partenaires qui ont rendu possible ce projet.

A noter qu'il a été organisé un concours du meilleur roman photo, un jour avant la conférence de presse, remporté par Therance Ralf Lhyliann. Le gagnant a bénéficié d'un prix d'une valeur de 600.000 Fcfa. Toujours dans le cadre de ce festival, les ateliers sahm ont animé un atelier de photographie dédié à la femme. «Nous

avons voulu inciter les femmes à la scène parce qu'au Congo, les femmes sont encore hésitantes pour se lancer dans ce métier. Nous menons aussi un combat dans ce sens», a dit l'initiateur du festival. Pour l'acte 1, deux sites sont sélectionnés, l'Ifc et les ateliers sahm.

Lebon Chansard Ziavoula a déjà reçu plusieurs distinctions. Il a fait partie des cinq lauréats des Jeux de la Francophonie en 2017 dont il était l'unique Africain. Ce qui lui a valu une décoration par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

LITTERATURE

"La parole est à Monsieur le Député Jean Félix-Tchicaya"

Le petit-fils de Jean Félix Tchicaya et le politologue Achille Kissita, véritable archiviste de l'Histoire, font le dépoussiérage des interventions avant-gardistes du député du Moyen-Congo-Gabon aux deux Assemblées constituantes en 1945 et à l'Assemblée nationale française de 1946 à 1959. Ils le font dans un ouvrage de 210 pages, titré : "La parole est à



Jean Félix-Tchicaya
Interventions à l'Assemblée Nationale
1945 - 1953

La Parole est à Monsieur le Député

Serge Félix Tchicaya

La couverture du livre

Monsieur le Député Jean Félix Tchicaya", paru aux éditions Paari, en janvier 2015.

Extirpés de la petite cabane attenante au poulailler servant de fourre-tout à la propriété familiale, les documents historiques précieux du Député Jean Félix Tchicaya reprennent vie dans l'ouvrage voulu, coûte que coûte, par Serge Félix Tchicaya et expertisé par le politologue Achille Kissita. Cela fait 59 ans jour pour jour, depuis que le Député Jean Félix Tchicaya a quitté ce monde.

Dans ce livre publié à titre posthume, et rendu à la lumière par un travail minutieux, les auteurs revisitent les discours et interventions de cet illustre personnage politique de l'Afrique équatoriale française (AEF).

Jean Félix Tchicaya, à travers son discours au contenu politique acéré s'affirme comme un acteur s'inscrivant dans la perspective d'une identité discursive reconnue. Du haut de l'Assemblée nationale, son discours, en lisant entre les lignes, reflétait sans cesse l'aspiration à l'émancipation de l'Afrique noire. Les auteurs soulignent que Jean Félix Tchicaya «a posé avant l'heure les termes du développement de l'AEF en général. Ainsi, la modernisation du Congo en particulier, en insistant sur l'indépendance énergétique, avec des projets de loi sur les barrages hydroélectriques du Koullou et de la Loufoulakari».

Quelques extraits de l'ouvrage

«L'inventaire des forces hydrauliques du Congo et de ses tributaires, d'une part, et des fleuves côtiers l'Ogooué et le Kouilou, d'autre part, donne pour l'ensemble de l'Afrique équatoriale française un chiffre de plusieurs centaines de millions de kilowatts...». «Nous ne voulons plus de colonialisme ni de racisme. Nous voulons que ces erreurs et ces tentations soient répudiées solennellement. Nous voulons qu'il soit admis et proclamé pour tous qu'il ne s'agit pas de colonisation, mais d'une association dont le but n'est pas d'enrichir un peuple au détriment d'autres peuples et... moins encore, d'enrichir une poignée d'hommes aux dépens de plusieurs peuples, mais bien de donner aux peuples, aujourd'hui dépendants, le statut politique, économique et social le meilleur, sans leur imposer ce que quelques-uns considèrent, à tort ou à raison, de bonne ou de mauvaise foi, comme le plus grand bien de ces peuples, mais en les mettant en état de choisir et en les laissant choisir».

Alain-Patrick MASSAMBA

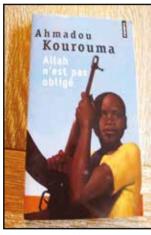
LU POUR VOUS

«Allah n'est pas obligé», d'Ahmadou Kourouma

Publié aux éditions du Seuil, ce roman construit sa trame sur quelques faits historiques d'une Afrique en conflit avec elle-même.

'alachnikov en bandoulière, Birahima tue des gens pour gagner sa vie. Pas plus haut que le stick d'un officier, cet enfant-soldat du Liberia raconte. L'errance, la guerre, les pillages, les massacres, les copains qui tombent sous les balles... Témoin lucide et fataliste, il nous offre l'image terrifiante d'une Afrique qui sacrifie ses enfants. Ce décor planté à la quatrième de couverture du roman dit dans une moindre mesure les atrocités presque invraisemblables que le lecteur rencontre avec émoi et, sans nul doute, indignation, au fil du récit. La fiction ici se nourrit des réalités sociopolitiques sulfureuses de l'Afrique post-indépendante. Un continent dirigé par ses fils ; et pourtant pour ses richesses objet de convoitise interne et externe, la plupart de ses pays sont envahis par de groupes armés inciviques qui imposent leur loi, parfois sous la bénédiction de la communauté internationale.

A qui la faute? sinon aux Africains eux-mêmes qui en voulant vite et tout gagner au détriment des autres, se transforment en loups égoïstes, sacrificateurs et du présent et de l'avenir, voire des acquis du passé. Ahmadou Kourouma avec beaucoup d'ironie dénonce des faits historiques ahurissantes à travers les anecdotes moroses d'une jungle d'enfants-soldats conditionnés dans la malfaisance.



La couverture du roman

Loin d'être une simple dénonciation, ce récit inspiré du vécu doit se comprendre en terme d'interpellation, d'avertissement ou de vaccin moral car le pire à venir n'est jamais à exclure. Enfin, si et seulement les vilénies décrites par les romanciers ne sont pas définitivement éradiquées dans cette Afrique humiliée et assujettie depuis huit siècles. Triste record qui devrait faire réfléchir et pousser à changer les pratiques politiques en privilégiant le mieux-être de la postérité au lieu de la diviser et de l'abrutir pour un bonheur illusoire et sans lendemain Dans ce roman en effet, l'auteur

montre à travers différentes intrigues comment les bourreaux et seigneurs de guerre du Libéria, de la Sierra Léone, etc., ont été emportés dans la tempête des vents qu'ils ont soufflés. Une tempête de feu et de sang qui a ravagé dans la foulée une part importante de mères

pour ce genre de situations le plus lourd tribut. Et comme « Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses ici-bas » (pages 12 et 222), alors c'est donc aux Africains d'être un peu sérieux et raisonnables en achetant pour leurs enfants des livres, des ordinateurs et des machines agricoles à la place des boissons alcoolisées, des Kalachnikovs et d'engins de guerre.

et d'enfants habitués à payer

Ahmadou Kourouma, auteur de «Les soleils des indépendances», est né en Côted'Ivoire en novembre 1927 et mort à Lyon le 11 décembre 2003 après avoir travaillé dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Aubin BANZOUZI

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA B. P. 4613 — Tél: (242) 05 534 46 83 —

B.P. 4613 — Tél.: (242) 05.534.46.83 —
E-mail: officebatiapaul@gmail.com — 98, Avenue
Linguissi PEMBELLOT Rond-Point «Ex-BATA», à côté de
l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA NOTAIRE

INSERTION LEGALE NETCARE CONGO «NETCO»

Société Anonyme Avec Administrateur Général Capital social de Francs CFA: 1.500.000.000 Siège social: Avenue GEORGE DUMONT, derrière SPORAFRIC MOTORS B.P.:4450, Centre-Ville Pointe-Noire-République du Congo RCCM: 09-B-736

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de «NETCARE CONGO», Société Anonyme Avec Administrateur Général, au capital de 1.500.000.000 de F CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, sur l'Avenue GEORGE DUMONT, derrière SPORAFRIC MOTORS B.P.: 4450 Arrondissement 1 E.P-LUMUMBA Centre-Ville, ré-

gulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le no CG/PNR/09-B 736, reçu en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 18/03/ 2021, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 19/03/2021, à la recette de Pointe-Noire, folio 53/16 N°2052, il a été décidé de:

1- La modification de la nationalité de l'Administrateur Général ;

2- Inscription de la mention dans les statuts Le Président de séance porte à la connaissance des associés que suivant Décret présidentiel en date à Brazzaville du 31 décembre 2011 établi sous le f 2011-821 du 31 décembre 2011, Monsieur Ahmad EL HAGE a été naturalisé Congolais.

Cette mention modifie l'ancienne mention statutaire identifiant le représentant de la société IBEX HOL-DING S.A.L., d'où la mise à jour de cette mention statutaire.

> Pour avis Le Notaire

Tarifs d'abonnement

182 Euros Autres pays d'Afrique 6 mois Retrait sur place: 15.600 96 Euros Expédié: 23.400 192 Euros 1 an <u>Europe</u> Retrait sur place: 31.200 96 Euros Expédié: 192 Euros 46.800 France, Afrique Amérique-Asie

<u>Francophone</u>

91 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

100 Euros

200 Euros

INTERVIEW

Hygnas Embvani parle de son roman «La Face cachée du crépuscule»

cère de l'amitié entre Aymeri

et Max. Pourtant, ce n'est

pas ce qu'on remarque en

*Oui, c'est vrai qu'Aymeri

a manœuvré comme un as

pour que Max épouse la reine

Gulnora; c'est aussi vrai qu'il

s'est rendu en Russie, alors

que l'armée rouge affronte

l'armée blanche dans une

grande guerre civile fratri-

cide, pour récupérer le fils

de Max qu'il avait eu avec

sa première femme, lorsqu'il

était étudiant à Saint-Péters-

bourg; c'est aussi Ayméri qui,

en stratège, a manœuvré de

lisant ce livre...

Ecrivain congolais, Hygnas Embvani a publié l'année dernière, aux Editions Spinelles (Paris, France), un roman intitulé: «La Face cachée du crépuscule». Il en parle dans l'interview qu'il nous a accordée.

*Pourquoi avoir choisi ce titre, «La Face cachée du crépuscule»?

**En réalité, dans un premier temps, ce roman a été intitulé «Insoupçonnable trahison». J'ai fini par changer ce titre par celui qui est devenu définitif sur les conseils d'une de mes lectrices. Sans éclairage, le terme «crépuscule» est en soi un flou, un mystère. On ne peut pas dire au premier abord qu'on nous parle de l'aurore ou du coucher du soleil. Or l'un vous conduit vers la lumière du jour et l'autre vers la nuit. Ce qui n'est pas du tout la même chose. De même, lorsque la vie met quelqu'un sur votre chemin, vous ne pouvez pas dire à première vue s'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise rencontre: c'est le temps qui nous apporte un éclairage sur ce qu'est cette personne en réalité.

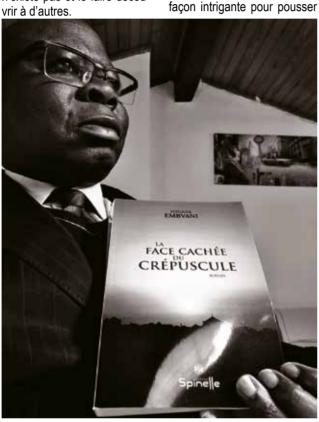
*De quoi parle-t-on dans ce roman? Quelles principales idées doit-on retenir?

**Le livre met en avant les intrigues qui ont conduit à la fin de la monarchie des Atayev, puis façonné la jeune République du Toutaménistan, un pays d'Asie Centrale né de mon imagination, et coincé entre l'Ouzbékistan et le Kirghizistan. Ce récit donne vie à un personnage intriguant faiseur de rois mais aussi capable de réduire des hommes puissants

au rang de valet. *Pourquoi changez-vous de décor, alors que vos premiers récits se sont déroulés en Afrique et en Europe? **Mes récits se sont aussi parfois déroulés aux USA et à Cuba. J'essaie de changer de lieux, de parler de choses différentes, de passer du divertissement à des sujets qui méritent réflexion. Ceci, afin d'éviter la monotonie, pour moi comme pour mes lecteurs. Je me suis imposé le choix de situer mon récit dans un pays qui n'existe pas pour pouvoir jouer avec des faits historiques inventés tout en faisant une place importante aux grandes histoires qui ont révolutionné le XXème siècle, comme la Révolution d'Octobre ainsi que les deux Guerres mondiales. Le virtuel et le réel finissent ainsi par s'unir dans ce roman pour ne plus former qu'une architecture homogène.

*Que retenez-vous de votre voyage imaginaire en Asie centrale, une visite virtuelle qui pourtant flirte avec la réalité?

**J'ai ramené de ce voyage des souvenirs que je partage avec le lecteur tout le long du livre. En m'éloignant des environnements qui me sont familiers, j'ai pu produire un roman qui ne me fait pas endosser un rôle de simple conteur, mais plutôt celui de l'écrivain, de celui-là qui peut s'introduire et vivre dans un monde qui n'existe pas et le faire décou-



L'auteur tenant son livre

*Aymeri, dans votre roman,

est ce faiseur de rois, si j'ai

bien compris; quel genre de relations entretient-il avec Max? Les deux hommes sont-ils vraiment des amis? **Oui, ce faiseur de rois qui est aussi capable de réduire des Hommes puissants au rang de valet, c'est bien Ayméri. Beaucoup d'exemples dans ce livre prouvent qu'il existe entre Max et lui, une forte complicité; on peut même parler d'une sorte de fraternité qui tire son essence de leurs origines tribales Kirghises. Après, il faut pouvoir pénétrer dans le cœur d'un individu pour connaître la nature réelle des sentiments qu'il peut témoigner à l'égard d'un autre humain. Aussi, chacun peut avoir sa propre définition de l'amitié. Personnellement, je pense l'amitié comme une forme d'amour sans le cœur qui bat, c'est-dire sans désir charnel. En amitié, pour moi, il ne peut y avoir ni calculs, ni arrière-pensée et l'attente d'un retour de l'ascenseur n'a rien à y faire dans le service qu'on rend à l'Autre. Est-ce que c'est le cas dans la relation qui lie Ayméri et Max? Je ne sais pas.

*Si je lis bien entre vos mots, vous émettez des doutes sur le caractère sinla reine Gulnora à abdiquer, à mettre fin à la monarchie; et c'est aussi lui qui sera à la manœuvre pour que Max devienne le premier président de la jeune République du Toutamenistan. Mais la seule question qui vaille c'est, dans

manigances? *Pourquoi accordez-vous une place aussi importante dans votre roman aux évènements qui se passent en Russie, alors que le cœur de votre roman, c'est le Toutamenistan?

quel but a-t-il orchestré toutes

**Je n'accorde pas une importance capitale à ces évènements pour uniquement planter un décor, bien au contraire. Ce sont la Révolution d'octobre et la Première guerre mondiale qui, en secouant la Russie, déstabilisent la situation interne au Toutamenistan. Le pays voisin qui va accueillir un nombre important de réfugiés va aussi, malgré lui, servir de base arrière aux combattants monarchistes dans leur guerre contre les «Rouges» de Lénine. Et cela va entraîner des conséquences néfastes dans la politique intérieure du pays. Une autre déstabilisation du Toutamenistan va encore se produire lorsque l'Allemagne nazie envahit l'URSS de Staline.

*De quelle manière Ayméri s'empare-t-il du pouvoir après l'assassinat de Max?

**Il ne s'empare du pouvoir. Il «hérite» du pouvoir, grâce à une constitution taillée sur mesure «pour lui», quelques années plus tôt.

*Pourquoi, d'après vous, Avmeri, devenu président. se précipite-t-il à envoyer des militaires de son armée combattre aux côtés de l'Armée Rouge en pleine débâcle face à l'armée allemande, La Wehrmacht, alors qu'il n'y a pas de traité entre son pays et l'URSS qui I'y oblige?

**Je pense qu'il le fait fondamentalement pour deux raisons essentielles: envoyer à la «boucherie» des éléments de son armée - officiers supérieurs et hommes de troupes - dans le but d'opérer une grande purge au sein de son armée et donc se débarrasser des militaires dont il pense qu'ils pourraient organiser un coup d'Etat contre son pouvoir. La seconde raison probable, c'est qu'il le fait pour s'attirer les faveurs de Staline, au cas où, sait-on jamais, même si elle est mal partie, l'armée rouge parvenait à renverser la situation face à l'armée nazie. Pour lui, il est toujours important de bénéficier politiquement de la protection du puissant et encombrant voisin, en cas de menace de son pouvoir par des forces intérieures.

*A la mort d'Avméri. Pourquoi Gulnora refuse-t-elle de redevenir reine, de remonter sur le trône, alors que la population qui voudrait que la République retourne à la monarchie n'attend plus que ça?

**Je crois, très sincèrement. que c'est parce que grâce aux enseignements d'Ayméri et surtout ceux de Max, son défunt mari, la jeune reine a découvert les vrais vertus d'une République. Et d'ailleurs, à la conférence nationale, c'est en reprenant à son compte l'article 1er de la Déclaration des droits de l'Homme, «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits; ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité», qu'elle va doucher les espoirs des délégués, nombreux, qui s'attendaient à un autre discours de sa part. Les choses sont claires dans son esprit: il n'y a pas, d'un côté, les rois et les princes et, de l'autre, les

président Max? certitude, qu'ils ne sont pas les vrais coupables. Il y a un procès, ils ont été reconnus coupables et une sentence a été appliquée. Après, chaque

sujets.

*Quels éléments dans le livre peuvent penser que ce ne sont pas les coupables

désignés par la justice qui sont les vrais assassins du

**On ne peut pas dire, avec

lecteur aura sa petite idée, s'il

veut se muer en juge. En tant

qu'auteur de ce livre, je n'ai

pas d'idée, puisque certains

personnages du roman ont

fini, à la fin, par m'échapper,

alors que c'est moi qui les ai

créés, qui leur ai donné vie.

Mais en tant que lecteur, j'ai

un grand soupçon qui a rang

de désignation du commandi-

*Pourrais-je savoir de qui il

s'agit? **Non! (Rire). En revanche, je peux vous dire que ce roman qui, sans être une fable, m'a permis de poser mes pas dans ceux de Jean de la Fontaine est une véritable leçon de vie: «Ne donne jamais trop de pouvoir à un homme. il détruira le tien» est ce qu'il y a à retenir d'essentiel, surtout pour ceux qui nagent dans les milieux au sein desquels les intrigues politiques sont

> Propos recueillis par **Pascal NGALIBO**

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des

semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020. Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1^{er} février 2021.

Les Bacheliers, les filières suivantes: BTS 8 Licence Pro: - Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport - Marketing et Action Commerciale - Comptabilité et Gestion des Organisations - Assistant de

Direction – Réseau et Télécommunication.



- Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en
- Les non-bacheliers, les filières suivantes: CAP: Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : Durée de la formation : 6 mois

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité



Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires -Conférences - Activités culturelles...

Suéco offre aussi des formations à la carte

- Informatique (Word Excel Publisher Power Point et autres logiciels à la
- Anglais (Beginner level Intermediate level Advanced level)

Contacts: suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

L'école congolaise à l'épreuve de la citoyenneté

Dr Fulbert IBARA, Economiste

'ensemble des défis auxquels la société congolaise est désormais confrontée a sans doute un dénominateur commun : la jeunesse. Aucun de ses défis ne sera résolu, dépassé, vaincu, sans cette jeunesse. Notre pays ne pourrait pas se développer sans un effort majeur pour redonner aux enfants du Congo des repères, de l'espoir et le sens du dépassement collectif.

Les facteurs de cette perte de repères sont multiples, sans qu'aucun d'ailleurs ne puisse constituer une excuse lorsqu'il entraîne une remise en cause des principes fondamentaux de la République. Il convient d'apporter des réponses adaptées, mais autour d'un levier commun essentiel sur lequel est fondé le pacte républicain. Ce levier, c'est l'école dont le rôle est de garantir, entre autres, la maîtrise des savoirs fondamentaux. C'est le rôle de l'école que de tenir la promesse de l'égalité des chances pour que chaque élève puisse réussir, accéder à l'excellence selon son travail et son mérite, et non selon sa naissance, de préparer les élèves aux compétences du monde professionnel de demain, de transmettre une morale laïque.

Trop longtemps, l'école congolaise a renoncé à cette transmission. Nous en savons les conséquences : une école faible sur ses valeurs, c'est la République qui recule, qui s'accommodeet ce n'est pas acceptable. Une école exigeante, juste et remise au cœur de la République, c'est tout le sens de l'engagement au quotidien et des réformes attendus. Il y a un édifice républicain à

rebâtir aujourd'hui, celui d'une école à la hauteur de ses missions et, pour la rebâtir, l'apport de chacun est sollicité. Nul doute, notre République et singulièrement notre école comptent sur la mobilisation exigeante de ses citoyens éclairés qui ont fait le choix de travailler sur-eux-mêmes pour améliorer l'ensemble de la société, pour porter en son sein des valeurs, des projets, des progrès qui ont souvent marqué l'avancée des droits de l'homme.

Avec la transmission des connaissances, l'école a pour mission première de faire partager aux enfants et aux jeunes les valeurs de la République : celles de la citoyenneté démocratique. C'est une mission essentielle pour l'intégration sociale, culturelle et civique de toutes et tous et pour le vivre ensemble. La république ne saurait exister si on ne forme pas des républicains. Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République.



Or, notre société fait souvent le contraire de ce qu'elle demande à l'école de transmettre et les familles souhaitent de l'école des repères qu'elles ontelles-mêmes des difficultés à faire partager à leurs enfants, voire renoncer à le faire.

Comment, en effet, faire comprendre aux jeunes qu'il n'y a pas de vie sociale possible sans repères et sans limites, que seule la loi libère, dans une société qui fait constamment exploser ces limites et ces repères ? Ils savent que les déclarations de principes sont oubliées parfois par ceux-là mêmes qui s'en affranchissent là où ils devraient être exemplaires. Ils sont conscients de ces contradictions et la mission de l'école en devient pour le moins compliquée.La transmission des valeurs n'est pas une question théorique. Cette mission de l'école n'a de réalité pour la jeunesse que par l'exemple

La société congolaise est fracturée mais jamais cette réalité n'a été aussi aigue. L'époque où le vivre ensemble se fondait sur l'existence de règles communessemble révolue. La loi n'apparaît plus comme le bouclier du plus faible contre le plus fort, mais comme une nouvelle arme aux mains du plus fort pour asseoir sa domination contre le plus faible.Ceux dont les droits sont ainsi bafoués peuvent-ils se sentir tenus aux mêmes devoirs que les autres citoyens?

Pour être reconnues par tous, les valeurs républicaines de la citoyenneté ont donc besoin d'une école socialement et scolairement juste. Nous savons depuis longtemps qu'elles sont indissociablement liées à la question sociale. Celle de savoir si notre démocratie réussira à faire, par l'éducation, le Congo de demain plus fort, plus juste, plus humain que ne fut celui d'hier.

Sachant tout, la question est donc : Sommes-nous vraiment résolus à concevoir une Ecole qui prépare les enfants et les jeunes à entrer dans un monde commun, à en partager les éléments de l'unité, à forger les outils du vivre ensemble tout en reconnaissant la diversité d'une société de fait multiculturelle ?Une Ecole qui soit un espace protecteur, émancipateur, et un lieu d'apprentissage de la citoyenneté démocratique, un

lieu de travail et de vie collective, où l'on fait à la fois l'expérience de la solidarité et de l'autonomie, de la coopération plutôt que la concurrence, de l'estime de soi, des autres et des cadres collectifs.

Une société démocratique ne peut pas se résumer à une collection d'individus, uniquement rassemblés par centres d'intérêts ou par l'arbitraire. La gestion des intérêts contraires ne peut pas reposer sur la loi du plus fort, de la performance, du cynisme et du clientélisme. C'est la capacité à se mettre d'accord sur l'intérêt général et à mettre en œuvre des valeurs et principes trop souvent contredits par les faits, qui rendent crédible tout projet démocratique.

A cet égard, l'Ecole, les autres institutions éducatives et culturelles, dont les médias, pourraient prendre en compte les dimensions les plus essentielles d'une éducation à la citoyenneté démocratique capable de fabriquer du commun en s'appuyant sur le singulier, du semblable et respectant le différent.

L'Ecole ne saurait être autre chose que la fabrique de l'espoir et de la confiance. L'espoir d'un progrès humain toujours possible et la confiance en soi, dans l'autre, dans la loi commune. Sans cette confiance, c'est la démocratie et la République qui s'affaiblissent. Que faire ?

Il faut quelques principes et des

choix qui les traduisent :

- concevoir une politique scolaire qui vise l'intégration sociale et culturelle de tous les jeunes dans une politique éducative d'ensemble qui fait de l'éducation une responsabilité partagée entre les parents, l'état et les collectivités territoriales, la société civile et le mouvement associatif, les acteurs économiques, sociaux et culturels;

- Explorer tous les aspects de la culture indispensable à la construction d'une citoyenneté démocratique qui suppose de considérer l'École comme un lieu d'apprentissage de la démocratie, c'est-à-dire de droits et d'obligations réciproques, de construction de la parole et de l'argumentation;

- S'attacher à faire émerger dans les cultures particulières la part d'universel, aussi petite soit-elle, qui donne la chance à tout individu, à tout groupe de se relier et de se confronter à l'Autre, dans des rapports de compréhension mutuelle, de coopération, en s'inscrivant dans une histoire et un projet.

 de faire enfin des établissements scolaires de véritables maisons des savoirs sur leterritoire national et sa diversité de cultures, de traditions.

En conclusion, l'école doit se transformer et disposer d'une politique ambitieuse et continue. Elle doit aussi redevenir un investissement premier de notre pays. Car si l'éducation coûte cher...nul ne souhaite essayer l'ignorance.

La quête des fondements du vivreensemble dans le contexte postélectoral

Par Jean De Dieu KOURISSA

investir dans la quête des fondements du vivre-ensemble, c'est consolider davantage l'instauration d'une vision globale, noble, celle qui consiste à faire que, malgré tout, la paix et l'unité nationale demeurent. En d'autres termes, dans le contexte postélectoral, il est nécessaire et même urgent de faire, à nouveaux frais, de la question du «vivre-ensemble» un idéal à atteindre. Sous-tendue par ce qui a été dit jusqu'à ce jour, et ce, autour de «la marche du développement», actualisée, par l'ambition renouvelée de voir le pays aller vers ce qui est indivisible, la volonté de vivre ensemble désormais perçue comme étant au fondement de la poursuite d'une marche vers le développement qui rassemble toutes les filles et fils, et donc qui est rendue possible par le souci majeur de ne jamais construire une Nation sans les «autres».

Ceci cadre avec le renouvellement des objectifs que poursuit l'ADU: promouvoir l'unité nationale, les valeurs de la République, le vivre-ensemble; «promouvoir le patriotisme et la tolérance en privilégiant les intérêts du Congo; contribuer à la consolidation de l'unité nationale et la paix dans un esprit de justice sociale, en vue de favoriser l'égalité des droits

et des chances à travers les actions éducatives, culturelles, sportives. (Jean De Dieu Kourissa, (dir.), Paris, L'Harmattan, 2016, p.242.) Il y a là un réel croisement de visions et d'intentions fraiches, en vue de faire attention à ce que le Congo a de plus essentiel: «le désir d'Unité nationale». Quoi de plus logique que de rechercher davantage «la justice impartiale». Quoi de plus normal que de «combattre» ou «d'éradiquer» le séparatisme pour quelque motif que ce soit». On le voit, l'ADU, avait déjà anticipé sur quelques valeurs universelles à promouvoir avec raison, dans notre pays, si tant est qu'il s'attache à l'Unité nationale, et s'il est admis par tous que la Paix, qu'elle vienne d'en haut ou qu'elle se construise dans les efforts fournis par les esprits des hommes, vaut plus que tout. On l'aura compris, dans le fond, tout comme dans le ton, que l'Association Désir d'Unité (ADU) n'a jamais eu raison que maintenant où le Chef de l'Etat, Son Excellence le Président Denis Sassou Nguesso, du haut de sa majesté, a choisi de placer le «vivre-ensemble» au fondement des fondements des valeurs servant de fil conducteur au projet de société des Congolais pour consolider et promouvoir



un Congo né de nouveau, où rien ne va sans critique du «repli-identitaire». En témoigne la série des traits distinctifs du nouveau Projet de Société ainsi doigté par lui. Ce projet ne peut que travailler à éloigner les Congolais des réflexes négatifs qui les hantent souvent, à savoir: le communautarisme, l'ethnocentrisme, la discrimination pénalisante. l'injustice. la pauvreté, l'obscurantisme. la haine, la violence et ses figures politique, économique, symbolique, et sociale.

Alors que bientôt une équipe gouvernementale va être mise en place par le Président de la République pour le bonheur des Congolais; alors que sous peu des cabinets ministériels vont pouvoir naître de nouveau ici au Congo, le désir ardent qui anime les Congolais serait de voir et de vivre dans une nouvelle configuration qui

met en avant la représentativité de toutes les couches de la Nation, de tous les coins et recoins du territoire. Pareille territorialité, enveloppée de toutes les ethnies, races, etc., est l'indice d'une Nation censée vivre longtemps. Car «sans paix, sans unité nationale», «sans désir d'unité», il n'y pas d'avenir radieux, pour le Congo et son peuple. Par conséquent, le Congo se doit de présenter un nouveau visage dans les administrations afin que les frustrations et les incohérences souvent relevées ici et là dans nos pratiques peu saines et déshonorables ne soient plus d'actualité. C'est tout le sens pratique et pragmatique d'une marche commune et dynamique enclenchée à nouveau nar la renrésen tation nationale actuelle de façon à permettre à chaque Congolais de se retrouver au cœur d'une véritable nouvelle espérance. Car à nouvelle victoire, nouvel habit, l'habit de la concorde et de la consolidation de la Paix non pas à retrouver, comme on le dit souvent, mais à préserver, à conserver et à protéger.

Les autorités publiques se doivent de tirer quelques leçons: tenir une posture historique essentielle et responsable devant l'avenir du fait de la volonté des Congolais de créer les conditions d'une existence sociale apaisée. Eprouver davantage le désir de rêver d'un Congo à construire en nouveauté de vie, au sein duquel chacun de nous devrait se sentir acteur et non pas protagoniste du développement intégral. Cesser d'être spectateur sous le prétexte théorique d'un repli identitaire qui a dû présenter ses insuffisances au regard des avancées significatives dans l'optique de vivre ensemble. Les Congolais chantent et chanteront ensemble l'hymne à la paix, dans la joie et l'allégresse, en «oubliant ce qui les divise, parce que toujours «unis plus que jamais».

Ne dit-on pas que le vivre-ensemble permet de construire le lien indissoluble entre les êtres humains, entre les Congolais, et ce, pour promouvoir la paix sociale? Il s'agit de se donner les moyens rationnels et raisonnables afin de concevoir cet acte de «vivre-ensemble» dans toutes ses dimensions et par-delà toute hypocrisie. Que de critiques relatives à un vivre-ensemble qui ne serait enveloppé que d'utopie! «Il est donc clair qu'il ne s'agit pas d'une basse utopie, car les choses changent parce que le monde bouge»; le monde et les mondes évoluent parce que «les choses ne sont pas que les choses»; il n'est pas question ici d'un simple rêve éveillé, si tant est que les lignes bougent, les personnes aussi. La crise qui se mondialise, ne peut que nous solidariser. En fait, ce n'est pas une folie, dans

la mesure où la vraie folie est l'acte de penser le contraire de l'unité, c'est-à-dire instaurer inconsciemment ou non la dictature ou la division.

Au final, le moment est venu où nous devons tous chanter le bonheur d'être Congolais sur fond d'un code d'honneur, celui d'avoir en partage avec autrui une part d'humanité qui lui fait reconnaître que la vraie différence réside premièrement dans celle de nos idées et de nos jugements sains et qui sont eux-mêmes tributaires d'une éthique environnementale. L'Association Désir d'Unité cultive le désir de vivre-ensemble et le promeut afin que chacun de nous trouve le levier méthodologique couplé à une radicalité éthique qui construit davantage sa raison d'être. De la sorte, le Congolais pourrait s'épanouir par le savoir et par son sens aigü d'ouverture vers l'autre non pas comme «altérité», mais comme un «alter ego».

La République du Congo est condamnée à vivre ensemble. Il lui est interdit, désormais, d'échouer, car c'est d'expérience qu'elle a tant souffert de la honte nationale, et c'est toujours par expérience qu'elle montre aux yeux du monde, que c'est l'avenir qui éclaire le passé. Consolidons les fondements du vivre-ensemble par l'acte de faire ensemble, d'être ensemble, d'agir ensemble et donc de marcher toujours ensemble.

Jean De Dieu KOURISSA,

Député, Président de l'Association Désir d'Unité (ADU)

FEDERATION CONGOLAISE DE HANDBALL

Coup de grisou

a Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) a montré ses muscles mardi 13 avril 2021 en invalidant les résultats de l'élection du président de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) et de l'ensemble de son bureau, pour cause d'irrégularités dans le déroulement de l'assemblée générale élective de l'instance dirigeante du jeu à sept congolais.

Le marteau de la iustice est tombé une nouvelle fois. Le président de la FECOHAND, César Dzota, et les membres de son bureau exécutif, fraîchement élus le 19 décembre dernier dans le cadre du renouvellement général des fédérations sportives nationales au terme de la dernière olympiade, ont été renvoyés devant leurs électeurs par la Chambre de conciliation et d'arbitrage. L'instance chargée de dire le droit a déclaré nuls et de nul effet les résultats des élections les avant portés à la tête de leur fédération. Elle a répondu à la requête en annulation introduite par Guy-Jonas Tsiba, un des deux candidats à la présidence présents à l'assemblée. Il a bruyamment



Les juges de la CCAS

contesté les résultats invalidés aujourd'hui par la CCAS.

Cette affaire a eu beaucoup de renvois. Dans leur délibéré, les juges du sport constatent que «la sanction de la déchéance prononcée contre le bureau exécutif sortant sur proposition du délégué de la CAHB ne figure pas dans l'échelle des sanctions prévues dans les textes fondamentaux de la FECO-HAND, notamment les statuts et le règlement intérieur». En outre, «M.Mbama Jean, qui a été élu dans le nouveau bureau exécutif de la FECOHAND, ne

devrait pas l'être du fait de la motion de déchéance qui le frappe au même titre que les autres membres». Pour les juges, «le poste de 4e vice-président, institué insidieusement par l'Assemblée générale, ne figure pas dans le descriptif des postes prévus au bureau exécutif» : il a été fait au travers d'une circulaire ministérielle. De plus, disent-ils, «la dérogation introduite par le bureau exécutif sortant n'a jamais reçu de réponse explicite du ministère des Sports qui avait effectivement accusé réception jusqu'au jour

de l'assemblée générale élective». Enfin, «la présence active des délégués internationaux de la CAHB et de l'IHF pendant l'assemblée générale élective a été de nature à ne pas faciliter la tenue régulière de l'assemblée...».

La CCAS enjoint la FECOHAND d'organisation dans un délai de 45 jours d'une nouvelle assemblée générale «sous la double tutelle du Comité national olympique et sportif congolais et du ministère des Sports».

Pour l'instant, du côté de la fédération, le président invalidée. César Dzota, s'abstient de tout commentaire après la décision de la CCAS. Mais dans le camp adverse, on apprend que Guy Jonas Tsiba a salué l'action des juges. C'est le contraire qui aurait surpris, car ce qu'il disait tout bas, la Justice l'a dit haut et fort. C'est la deuxième élection fédérale invalidée cette année par la CCAS. Il y a quelques semaines, elle avait déjà renvoyé le président de la Fédération de cyclisme (FECOCY) devant ses électeurs. «En deux audiences, la CCAS a clairement montré qu'elle était déterminée à faire régner davantage de moralité et d'éthique», commente-t-on dans les milieux sportifs.

Jean ZENGABIO

HANDBALL A BRAZZAVILLE

Avicenne Nzikou à la conquête du fauteuil présidentiel

a Ligue départementale de handball de Brazzaville est convoquée en assemblée générale élective le samedi 17 avril 2021. Les délégués choisiront, entre autres, le successeur de Benjamin Mankou à la présidence. Avicenne Nzikou, ancien joueur d'Inter Club et ancien international, rêve d'être celui-là.

Avicenne Nzikou est un officier des Forces armées congolaises (FAC). Il a fait acte de candidature et est entré en campagne depuis plusieurs jours. Face aux médias nationaux, mercredi 15 avril dernier au gymnase Henri Elendé, il a dit pourquoi il se propose au poste de président.

Le handball brazzavillois est dans une sorte d'impasse. Mais point n'est besoin de se lamenter, de s'indexer ou de se résigner. Plutôt, rapidement, dit le candidat, il faut bien un sursaut. Mieux, un souffle nouveau. Ce serait lui, l'homme du renouveau ou du changement.

Le candidat Nzikou dit être porteur «d'un projet de développement de la discipline simple.» Qu'il entend mettre en pratique. Il s'agit des engagements: former les cadres pour combler les déficits (arbitres, dirigeants et officiels), relancer le handball des jeunes, reformer les compétitions, appliquer les textes régissant la structure. La mise en place des écoles de handball est un volet important de sa politique. Elles seront implantées dans les établisse-



Avicenne Nzikou veut succéder à Benjamin Mankou

ments scolaires. «Nous nous proposons de signer avec la direction départementale de l'Enseignement primaire et secondaire, un protocole d'accord qui amènerait chaque club de handball à utiliser les jeunes enfants des classes de CMI et de CMII comme base des écoles de handball. Ainsi, au bout du processus toutes

les équipes de handball auraient une relève à moyen et à long terme.», précise-t-il.

La réforme des compétitions vise l'augmentation du volume horaire annuel des joueurs de haut niveau. Pour les compétitions des cadets et cadettes, «les rencontres auront lieu sur les lieux d'entraînement des équipes recevant. Toute l'ad-

ministration sera assurée par des jeunes dirigeants en herbe issus des équipes hôtes. De même que les délégués et les arbitres. La formation de nos futurs dirigeants et arbitres sera ainsi facilitée.», assure-

La protection des équipes contre l'instabilité des effectifs et le vagabondage des joueurs passe, selon lui, par la lutte contre la tricherie. «Dans le même ordre d'idée, nous signerons un pacte avec la ligue sœur, celle de la RDC de Kinshasa, afin de réglementer les va-et-vient des athlètes qui évoluent dans nos deux championnats au cours de la même saison», propose-t-il.

D'autres candidats convoitent le poste. Tous auraient presque le même programme. Il faudra sûrement faire preuve de plus de créativité pour convaincre.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL EUROPEEN

Un dernier carré prometteur en Ligue des champions

PSG, Manchester City, Real Madrid et Chelsea se disputeront les places en finale de la Ligue des champions édition 2020/2021. Ce quatuor s'est qualifié pour les demi-finales à l'issue des quarts de finale retour qui ont rendu leur verdict en début de semaine. Le Real Madrid (Espagne) et Manchester City (Angleterre) ont été, mercredi 14 avril, les dernières équipes à rejoindre le dernier carré, aux dépens respectivement de Liverpool (Angleterre/3-1 et 0-0) et de Dortmund (Allemagne/2-1 et 2-1).

La veille, le PSG (France), malgré sa défaite (0-1/Aller: 3-2) face au Bayern de Munich, et Chelsea (Angleterre), aux dépens du FC Porto (2-0 et 0-1), les avaient précédés. L'UEFA a officialisé, jeudi 15 avril, les dates des demi-finales. Le Real Madrid et Chelsea ouvriront le bal le 27 avril, suivis du PSG et de Manchester City le 28. Un dernier carré qui réunit puissances montantes et clubs plus établis du continent européen.

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Bousculade en perspective derrière le leader!

La moitié du championnat d'élite Ligue 1 a été marquée par trois événements majeurs qui ont meublé les 13 journées qui ont été bouclées lundi 12 avril dernier. Le leadership incontesté et incontestable de l'AS Otohô, la résistance du promu, FC Nathalys, et le déclin du V.Club-Mokanda.

Pour bon nombre d'observateurs, même si le championnat de Ligue 1 n'a pas encore livré tous ses secrets, une chose est à peu près certaine : le titre n'échappera pas à l'AS Otohô. Sauf si le ciel lui tombe dessus ! «Les statistiques le démontrent amplement», affirme un confrère. En effet, l'AS Otohô (37 points) qui est en train de dominer, a pris 13 points d'avance sur son dauphin. Son élimination précoce de l'aventure africaine prédisposait pourtant l'AS Otohô à ronger son frein. Elle a même déclenché les commérages les plus invraisemblables. C'était, sans compter avec sa capacité de récupération et de nuire aux clubs les plus ambitieux. «Mais il faudrait pour cela maintenir les acquis et corriger certaines lacunes notées en son sein», conseille ce confrère.

Derrière, la lutte sera implacable, du moment que le second disputera la Coupe de la Confédération. Au moins quatre candidats potentiels en lice: Etoile du Congo (24 points), Diables-Noirs (23 points), CARA (21 points) et AC Léopards (20 points). Au regard de cette statistique, l'Etoile du Congo accompagnerait l'AS Otohô, si l'on était en fin de saison. Dieu merci, les autres peuvent toujours se frotter les mains, cette échéance tant redoutée est loin, très loin même. D'où la possibilité pour chaque club de livrer encore treize joutes qui sont autant d'énigmes à proposer aux férus du football. Et il n'est pas exclu que d'autres clubs se mêlent à cette lutte. On peut citer JST (18 points) et FC Nathalys (17 points), le promu, qui a fait un bon parcours à mi-chemin. Parce que, à voir le classement, «ces équipes se suivent de près et il suffit d'une victoire de l'une sur l'autre pour que la hiérarchie soit bouleversée», indique un autre confrère.

Cinq autres équipes se tiennent presque la main dans la main : AS Cheminots (14 points), Inter Club (12 points), Nico-Nicoyé (12 points), Patronage Sainte-Anne (10 points). «Des petites pointures» dont l'action déstabilisatrice des équipes du haut du tableau n'est pas des moindres. Il en va autrement du RCB (9 points) qui paraît essoufflé, et de la lanterne rouge, V.Club-Mokanda (7pts), tous deux guettés par la relégation. La lutte pour le maintien sera âprement disputée pour les deux équipes. Le déclic qu'espèrent leurs supporters se produira-t-il à la phase retour ?

G-S.M.

Le classement officieux: 1. AS Otohô (37 points). 2. Etoile du Congo (24 points). 3. Diables-Noirs (23 points). 4. CARA (21 points). 5. AC Léopards (20 points). 6. JST (18 points). 7. FC Nathalys (17 points). 8. FC Kondzo (16 points). 9. AS Cheminots (14 points). 10. Nico-Nicoyé (12 points). 11. Inter Club (12 points). 12. Patronage Sainte-Anne (10 points). 13. RCB (9 points). 14. V. Club-Mokanda (7 points).

IN MEMORIAM

Du 14 Avril 2020 au 14 Avril 2021, cela fait exactement un an que Pierre MAHINGA, ancien Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire, est décédé en France.



La famille MAHIN-GA, représentée par Léopold, Rufin et David, respectivement frères et neveu, éternellement rattachés à la mémoire du défunt, renouvellent leur profonde gratitude aux parents, amis

et connaissances qui, par leurs présences ou assistances multiformes aux obsèques, ont rendu leur dernier hommage digne au disparu.

> «Ne vivant plus dans ce monde, mais Pierre MAHINGA est toujours et toujours proche.»